

L'EXPRESS POLITIQUE



Un navire en otage

■ Une trentaine de pêcheurs du groupe Forillon, en Gaspésie, ont pris possession hier du Louisbourg, un navire de la garde-côtière canadienne amarré à Gaspé. Les pêcheurs de la région avaient promis lundi dernier, lors d'une manifestation à Gaspé, d'accentuer leurs moyens de pression si Ottawa ne dépêchait pas dans les 48 heures un médiateur pour discuter des quotas de pêche à la morue. Ils ont d'ailleurs l'intention de maintenir leur siège tant que le gouvernement fédéral n'aura pas envoyé un émissaire pour dénouer la crise.

Dion voulait clarifier

■ Stéphane Dion n'a pas l'intention de répliquer à chaque intervention du premier ministre Lucien Bouchard sur l'avis de la



Stéphane Dion

Cour suprême, mais il se devait de lui écrire pour clarifier les enjeux de la sécession, a affirmé hier le ministre des Affaires intergouvernementales. « M. Bouchard avait une lecture sélective de l'avis de la Cour et c'était important de l'inviter à avoir une lecture globale, de tous points de vue, même de celui de son projet politique », a expliqué M. Dion hier au cours d'une entrevue à La Presse Canadienne. Ces commentaires font suite à la lettre que M. Dion a fait parvenir mardi au premier ministre Bouchard relativement à l'avis de la Cour suprême sur le droit à la sécession du Québec.

Washington satisfait

■ L'administration Clinton se félicite de la décision de la Cour suprême du Canada sur le droit à la sécession du Québec, et de ce que la cour montre la voie d'une transition paisible vers l'indépendance, dût-elle se produire. La décision rendue la semaine dernière à l'effet que le Québec ne peut quitter le Canada sans la réponse d'une majorité claire à une question claire lors d'un référendum fait partie de la tentative du Canada de résoudre ses problèmes d'unité nationale « dans le cadre de son système constitutionnel, législatif et politique », a déclaré un représentant du Département d'Etat, qui a exigé l'anonymat. « La décision de la Cour suprême constitue une étape importante de ce processus. »

Pour les victimes d'erreurs judiciaires

■ La ministre fédérale de la Justice, Anne McLellan, a annoncé hier la tenue de consultations publiques en vue de revoir et d'améliorer les recours ultimes accessibles aux personnes qui estiment avoir été victimes d'erreurs judiciaires. Elle indiqua que son ministère publiera sous peu un document de consultation afin d'explorer la façon dont le gouvernement peut améliorer le processus existant de révision des causes criminelles en vertu de l'article 690 du Code criminel. L'article, qui ne peut être invoqué que lorsque toutes les autres options d'appel ont été épuisées, est la cible de nombreuses critiques depuis quelques années, à cause des longs délais d'application et de son taux de succès pour les demandeurs, dont moins de 1% obtiendraient gain de cause.

Boycott étudiant

■ La Fédération étudiante collégiale s'attend à ce que les étudiants d'une trentaine de cégeps du Québec suivent son mot d'ordre de boycotter la signature des registres, risquant ainsi, théoriquement, d'amputer les subventions versées aux cégeps. Le boycottage des signatures a pour but de manifester le mécontentement étudiant face au manque d'argent dans les cégeps.

Presse Canadienne

Fusions: les banques mènent un lobbying tous azimuts

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Pendant que les retombées du jugement de la Cour suprême et les déboires du dollar occupent tout le devant de la scène de l'actualité nationale, les grandes banques canadiennes mènent dans les coulisses une offensive tous azimuts pour convaincre les députés fédéraux du bien-fondé de leurs projets de fusion.

Aujourd'hui et demain, les dirigeants des banques, dont Matthew Barrett de la Banque de Montréal, défilent devant le caucus des députés conservateurs réunis à Markham en Ontario.

Outre le président de la Banque de Montréal, qui projette une fusion avec la Royale, le chef conservateur par intérim, Elsie Wayne, et ses 18 collègues entendront de hauts dirigeants de la banque Toronto-Dominion et de la CIBC, deux autres fiancées du monde bancaire canadien.

Le 9 septembre, à Ottawa, ce sera au tour des députés du Bloc de

recevoir les banquiers lors d'une rencontre extraordinaire de leur caucus.

Ces présentations spéciales des banques aux élus fédéraux s'inscrivent dans un blitz commencé il a déjà quelques mois en vue du grand débat sur les fusions qui reprendra dès la rentrée parlementaire, le 21 septembre.

Déjà, tous les députés ont reçu la visite de lobbyistes ou alors un téléphone ou du courrier vantant les projets de fusion Banque Royale-Banque de Montréal et CIBC-TD.

Aucune rencontre formelle avec

les caucus de l'opposition réformiste n'est prévue, mais la critique en matière d'institutions financières du Parti réformiste, Richard Harris, a eu plusieurs entretiens avec des représentants des banques.

Même le NPD, le parti le plus farouchement opposé aux projets de fusion, se fait courtiser. Le critique néo-démocrate, Lorne Nystrom, a lui aussi reçu maintes visites au cours des dernières semaines.

Le NPD d'Alexa McDonough a mené la bataille antifusion aux Communes à la dernière session et s'oppose toujours à la création de nouveaux géants, craignant que les consommateurs et les petites entreprises ne fassent les frais des fusions.

Les réformistes veulent eux aussi avoir l'assurance que les consommateurs n'y perdront pas au change.

Quant aux libéraux, ils n'échappent évidemment pas à l'offensive des banques, qui ont eu l'occasion de présenter leur projet, notamment au comité spécial des députés

libéraux formé par le premier ministre Jean Chrétien et devant le comité mixte du Sénat et des Communes.

La partie est toutefois loin d'être gagnée d'avance pour les banques qui, de toute évidence, n'ont pas convaincu tous les élus de la nécessité de ces fusions. De nombreux députés du gouvernement voient les fusions comme une menace à la concurrence et donc comme un danger pour les consommateurs.

Avec la rentrée, le débat sur les fusions des banques reprendra de plus belle aux Communes.

Le Bureau de la concurrence, chargé d'étudier les projets, devrait remettre son rapport au ministre des Finances et aux banques en novembre.

Toute la pression sera alors sur les épaules du ministre Paul Martin qui devra autoriser ou non les mariages CIBC-TD et Royale-de-Montréal à la fin de l'automne ou au début de 1999.



Durant son séjour éclair au Nouveau-Brunswick, le premier ministre Jean Chrétien a été pourchassé par des manifestants de l'Alliance de la fonction publique qui voulaient connaître ses intentions à la suite du jugement sur l'équité salariale.

Le N.-B. « prêche par l'exemple »

Chrétien vante la collaboration entre francophones et anglophones en vue du Sommet de la francophonie

ANDRÉ PÉPIN
collaboration spéciale, MONCTON

Le premier ministre Jean Chrétien affirme que le Nouveau-Brunswick « prêche par l'exemple » en organisant un Sommet de la francophonie en septembre prochain.

« Nous avons ici la preuve que les francophones et les anglophones peuvent travailler unis, pour la tenue d'un événement majeur », a déclaré M. Chrétien, de passage hier à Moncton pour visiter les principaux lieux où se dérouleront l'an prochain les activités politiques de ce sommet qui réunira plus de cinquante chefs d'États francophones.

M. Chrétien, en vitesse il faut le dire, a visité le campus de l'Université de Moncton, les principaux sites de la ville et s'est surtout entretenu en privé avec celui qu'il présente « comme le chef francophone du Nouveau-Brunswick », le nouveau premier ministre acadien, Camille Thériault.

Dans un point de presse qui n'a duré que quelques minutes, M. Chrétien a surtout insisté pour dire que la fameuse lettre de son ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, au premier ministre Lucien Bouchard, « est une bonne lettre », ajoutant « qu'il n'y a pas de référendum en vue au Québec ».

M. Chrétien refuse donc d'indiquer si d'autres procédures légales

seront entreprises pour déterminer la valeur d'une éventuelle majorité du Oui dans une consultation référendaire.

« Il y a plus de 72 % des Québécois qui ne désirent pas de référendum. Ce que nous voulons, c'est qu'il n'y ait pas de référendum. Les Québécois veulent plutôt parler d'emploi, d'échanges avec les autres provinces, comme avec le Nouveau-Brunswick », a expliqué un Jean Chrétien pressé, visiblement irrité, en cette journée difficile pour le dollar canadien.

Il a de nouveau réitéré sa confiance à l'endroit du ministre des Finances et des dirigeants de la Banque du Canada, répétant que l'économie canadienne montre des signes encourageants. « Nous avons réduit le déficit, assaini les finances publiques. L'économie canadienne souffre des difficultés financières à l'étranger. Nous suivons la situation de près », a-t-il dit.

Durant son séjour éclair au Nouveau-Brunswick, M. Chrétien a été pourchassé par des manifestants de l'Alliance de la Fonction publique qui voulaient connaître ses intentions à la suite du jugement du Tribunal des droits de la personne sur l'équité salariale. Il s'est contenté de hausser les épaules, en rencontrant les manifestants. Devant les journalistes, il a refusé de préciser si son gouvernement porterait l'affaire en appel, répétant inlassable-

ment qu'il doit « décider de l'usage du budget ».

« Évidemment, tout le monde, tous les groupes peuvent réclamer plus d'argent, mais il s'agit des fonds publics, de l'argent de tous les contribuables ».

Dans l'entourage du premier ministre, on demeure très prudent sur la décision qui sera prise concernant ce jugement. « Nous avons jusqu'à vendredi pour décider. Nous verrons en temps et lieu », a confié un de ses proches conseillers.

Le premier ministre canadien n'a pas fait la moindre annonce significative pour la relance de l'économie au Nouveau-Brunswick, à l'issue d'un entretien de plusieurs heures avec Camille Thériault, malgré un taux de chômage qui dépasse ici 10 %, avec des poches de pauvreté incroyables : quatre municipalités du Nouveau-Brunswick apparaissent dans la liste des endroits les plus pauvres au pays, selon une récente enquête de Statistique Canada. Le taux de chômage, dans des municipalités comme Lamèque et Tracadie-Sheila, dans la Péninsule acadienne, dépasse les 20 %.

MM. Chrétien et Thériault ont longuement parlé, ont-ils dit, des problèmes de soins de santé, dans cette province de l'Atlantique, où il est maintenant à peu près impossible de dénicher un médecin de famille.

Dollar: le Bloc presse Ottawa d'agir

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le Bloc québécois croit qu'il est plus que temps que le ministre des Finances, Paul Martin, fasse des gestes concrets pour redonner une certaine vigueur au dollar canadien qui n'en finit plus de plonger.

Le critique en matière de finances du Bloc, le député de Saint-Hyacinthe—Bagot, Yvan Loubier, a réagi hier aux déclarations faites la veille par le ministre Martin qui avait promis des diminutions d'impôt lors du prochain budget en mars ou février prochains.

M. Loubier croit que c'est maintenant qu'Ottawa doit agir avec la présentation d'un budget extraordinaire. « S'il y a certains gestes à faire, a-t-il affirmé à La Presse, étant donné que ça prend un certain temps avant que ça porte des fruits, il faut agir immédiatement. Il ne faut pas attendre en février ou mars. On risque de se mordre les pouces si on n'agit pas immédiatement. Avec un dollar au niveau où il se trouve, ce n'est plus drôle du tout. On est en train de réunir tous les ingrédients pour avoir un fort ralentissement économique sinon sombrer dans une récession dans quelques mois. »

Le Bloc reproche au ministre des Finances d'avoir remboursé au cours des trois derniers mois une tranche de 9,8 milliards de la dette nationale contractée sur les marchés. « En se départissant d'une partie de ses dettes, explique M. Loubier, Paul Martin a rajouté à la masse monétaire 9,8 milliards en trois mois, donc il a fait en sorte qu'il y ait plus de dollars canadiens en circulation alors que la Banque du Canada essayait par tous les moyens, en achetant des dollars canadiens, de retirer des dollars du marché pour accroître leur rareté et contrer les mouvements spéculatifs. Quand la rareté n'est pas là, la valeur chute aussi. C'est une règle simple en économie. Je vous avoue que je ne comprends pas la logique de ces actions. »

Le critique en matière de finances du Bloc, conscient du caractère mondial de la crise financière, suggère au gouvernement Chrétien d'utiliser au moins les outils qu'il possède pour en minimiser les impacts à domicile. Il suggère d'utiliser les surplus budgétaires de trois façons :

■ baisser les impôts pour compenser les effets de la chute du dollar et de l'éventuelle hausse des taux d'intérêt sur le fardeau fiscal des particuliers.

■ augmenter les transferts sociaux aux provinces pour stimuler la consommation, en particulier chez les plus démunis qui sont ceux qui sont les plus susceptibles de dépenser la majeure partie des dollars additionnels qu'on leur donnerait.

■ soulager le fardeau fiscal des entreprises qui « en ont bien besoin », selon M. Loubier, en réduisant de façon substantielle les taux de cotisation à l'assurance-emploi.

« Comme on ne peut pas contrôler ce qui se passe ailleurs, conclut Yvan Loubier (...) il faut agir sur des variables que nous contrôlons : par exemple, la politique monétaire et la politique fiscale. »

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Tempête dans une boîte à lunch

L'enregistrement dure une dizaine de minutes. D'abord, on entend Normand Brathwaite qui reprend un vieux monologue d'Yvon Deschamps sur le thème : *Nigger Black*. Puis, ce dernier enchaîne avec un numéro sur les Olympiques, dans lequel il s'en prend à tout ce qui bouge : les Français, les Chinois, les homosexuels qui dominent les « Olymifs ». Sans oublier les championnes poilues du lancer du marteau et, enfin, les athlètes Noirs, qui auraient développé leurs habiletés sportives en courant « avec nos radios et nos télévisions ».



Agnès Gruda

Il ne faut pas avoir inventé le bouton à quatre trous pour comprendre que le monologiste pousse les petits préjugés jusqu'à l'absurde pour mieux les combattre. La chaîne alimentaire Provigo a eu le malheur d'ajouter cette note ironique à sa campagne de financement d'un organisme d'aide aux enfants pauvres. L'enregistrement s'est retrouvé dans son kit promotionnel. On voulait faire rire, mais la suite de l'histoire est bête à pleurer.

Un résidant de Pierrefonds, anglophone unilingue fraîchement immigré de Toronto, a saisi les deux seuls mots anglais de la cassette : *Nigger* et *Black*. Il a aussitôt alerté un reporter de *The Gazette*.

« Un magasin vend un enregistrement raciste », a titré le quotidien. En manchette ! L'article précisait que la cassette, vendue pour aider les « enfants affamés », contient des propos injurieux à l'endroit des Noirs. Tout y était : les pauvres enfants, un papa scandalisé, un humoriste francophone sans scrupules. Il ne manquait que la Ligue des Noirs, qui n'a pas tardé à accuser Provigo des plus sombres desseins.

Les dirigeants de Provigo ont d'abord cru qu'il leur suffirait de retirer les cassettes des sacs à lunch destinés aux enfants et de ne les distribuer qu'aux adultes. Mais la vague d'indignation a pris une telle ampleur que la cassette a été mise de côté. Bonjour la censure.

On peut à la rigueur comprendre le papa mal informé qui a eu peur que ses enfants ne succombent à une propagande raciste digne du Ku Klux Klan. Mais *The Gazette* aurait dû lui dire gentiment de ne pas s'enervier. Au lieu de ça, le journal en a fait son scandale du jour. Ignorait-on, là aussi, qui est Yvon Deschamps ? Ce ne serait pas si étonnant, compte tenu du fossé culturel qui sépare les « deux solitudes ».

Mais ce n'est pas une raison pour écrire n'importe quoi. D'autant plus qu'avec tous ses bons sentiments, le quotidien n'a fait qu'alimenter, en toute irresponsabilité, un autre stéréotype : celui d'un Québec congénitalement intolérant à l'endroit des minorités.

Mais le comble de la bêtise, ici, revient à la Ligue des Noirs qui voudrait aller encore plus loin et faire interdire toute circulation du monologue de Deschamps !

C'est quand même étonnant qu'aucun autre groupe visé par l'ironie de Deschamps ne se soit élevé contre ses propos. Sans doute ses porte-parole comprennent-ils l'humour au deuxième degré. Mais le président de la Ligue (et candidat du RCM aux prochaines municipales), Dan Philip, croit dur comme fer que Normand Brathwaite veut inciter les jeunes à crier des noms aux Noirs et qu'aux yeux de Deschamps, tous les Noirs sont des voleurs.

Une société capable de rire de sa propre bêtise, comme le font les Québécois à travers les personnages de Deschamps, a fait un bon pas pour corriger ses travers. Ce sont là des subtilités qui échappent à la Ligue des Noirs et à son ineffable président. Une vision primaire et bornée ne peut que desservir la communauté qu'ils prétendent défendre.

« Qu'attend-il ? a demandé Lucien Bouchard. Jusqu'à quelle profondeur abyssale le dollar devra-t-il plonger pour qu'il intervienne ? »

RENDU À
50+1¢,
ON VA RÉAGIR!



DROITS RÉSERVÉS

Comme c'est loin, Oslo

Le cinquième anniversaire de l'accord d'Oslo a été commémoré, ces jours-ci, dans une petite salle de l'Institut Nobel. Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu n'était pas venu et le climat maussade qui y régnait était caractéristique de l'état des négociations entre Israël et les Palestiniens.



Frédéric Wagnière

On serait néanmoins proche d'un accord sur le second redéploiement israélien, qui mettrait une autre tranche des territoires occupés sous le contrôle de l'Autorité palestinienne (AP). On dit même que cet accord donnerait lieu à une cérémonie dans la roseraie de la Maison-Blanche — Monica Lewinski oblige — le 13 septembre, cinq ans jour pour jour après la fameuse poignée de main d'Yitzhak Rabin et de Yasser Arafat.

Cela permettrait de constater à la fois les progrès accomplis vers la paix au Moyen-Orient et à quel point tant d'attentes ont été déçues. Le dialogue s'est établi entre les deux parties et l'AP tient lieu de gouvernement pour un grand nombre de Palestiniens. Mais on est encore loin d'un accord final. Yasser Arafat a, par conséquent, l'intention de déclarer unilatéralement l'indépendance de l'État palestinien le 4 mai 1999, la date à laquelle la phase intérimaire de l'accord d'Oslo prend fin.

La déclaration unilatérale pourrait déclencher de nouveaux affrontements entre Israël et les Palestiniens qui, au pire, mettraient fin à tout le processus de paix. Mais cette perspective pourrait aussi stimuler Netanyahu et Arafat à trouver les compromis nécessaires pour éviter le pire. Et, même sans accord, les négociations pourraient se poursuivre. Leur caractère serait alors profondément modifié par le fait que l'AP, forte de sa reconnaissance par de nom-

breux gouvernements étrangers, se comporterait comme un gouvernement souverain.

Malheureusement, la politique d'Israël face aux Palestiniens s'est profondément modifiée depuis deux ans. Il ne s'agit pas seulement du développement des colonies de peuplement en Cisjordanie et de l'appui qu'elles reçoivent du gouvernement. On dirait qu'elles sont devenues un élément crucial de la politique gouvernementale, alors qu'auparavant, elles étaient un fait parmi beaucoup d'autres dont il fallait tenir compte pour arriver à un accord.

On considère que la politique d'Yitzhak Rabin consistait à se débarrasser des territoires où se trouvent le plus de Palestiniens. Celle de M. Netanyahu consiste beaucoup plus à conserver les territoires où se trouvent les Juifs. Cela fait dire à d'aucuns que Rabin recherchait la sécurité d'Israël et que Netanyahu veut la sécurité des colonies de peuplement.

Le premier ministre a peut-être élaboré sa politique en tenant compte des vœux d'une très grande partie de l'électorat et en considérant que cet expansionnisme territorial est parfaitement légitime. Mais cela ne change rien au fait que le processus de paix esquissé dans l'accord d'Oslo n'était pas une simple cession de territoires, dans le but d'obtenir une plus grande sécurité pour Israël, un échange qui n'offre aucune garantie véritable. La sécurité pour Israël consiste bien plus à reconnaître aux Palestiniens la satisfaction de se gouverner et de gérer leurs propres affaires. Il s'agit alors d'un échange équitable, dont Israéliens et Palestiniens sortent également gagnants.

Les négociations ont, en quelque sorte, déraillé et Israël a perdu de vue l'intérêt légitime des Palestiniens lorsqu'il offre une partie du désert de Judée pour que le deuxième redéploiement paraisse plus substantiel. Et on se demande si le gouvernement défend si bien les intérêts d'Israël, étant donné que les forces armées veulent garder ce désert pour des raisons tactiques. Cela augure mal pour le temps qui reste jusqu'à la date fatidique du 4 mai.

LA BOÎTE AUX LETTRES

L'obligation de négocier un nouveau Canada ?

À la lumière de l'avis de la Cour suprême, on doit constater qu'à la suite d'une consultation honnête (question « claire » et résultat « clair »), le Québec ne pourrait se séparer sans négocier avec le reste du Canada et que le reste du Canada ne pourrait, sans négocier, faire fi de la volonté d'autonomie des Québécois.

Les Canadiens sont donc condamnés à trouver un terrain d'entente pour dénouer l'impasse nationale. Dans cette optique, faut-il discuter du renouvellement du Canada ou des modalités de démembrement du pays ?

Je crois qu'une large majorité de Canadiens — et même de Québécois — préféreraient conclure un pacte constitutionnel par lequel le Québec, au sein du Canada, serait reconnu comme un peuple avec tous les pouvoirs nécessaires au renforcement de sa souveraineté culturelle; et non entamer des pourparlers, plus problématiques et laborieux, dans le but de formaliser la rupture du pays et recréer des liens institutionnels entre les deux protagonistes (remboursement de la dette, monnaie commune, banque centrale, passeport, marché commun, etc.).

La difficulté, le hic, c'est d'amorcer les négociations à cet égard dans une dynamique novatrice. L'opinion de la Cour suprême doit être l'élément déclencheur d'une nouvelle tentative de réconciliation (si on est obligés de négocier et bien négocier un nouveau Canada!). Par ailleurs, les chances de succès sont à toutes fins pratiques

inexistantes si les négociateurs, de part et d'autre, ne souhaitent pas la survie d'un Canada où le Québec prendrait toute la place qui lui revient.



Jean Charest

D'une part, il est évident qu'un gouvernement péquiste au Québec ne peut négocier de bonne foi une entente qui ferait en sorte que les Québécois demeurent « Canadiens » et abandonnent toute velléité de séparation.

D'autre part, un gouvernement libéral à Ottawa ne peut prendre le leadership des négociations pour le reste du pays car c'est ce parti politique, dirigé par Trudeau et Chrétien, avec sa vision centralisatrice et son incompréhension du Québec, qui a conduit le Canada dans le borborygme actuel.

Notons que le maintien des acteurs en présence ne peut qu'entraîner le pays dans le chaos politique et, à brève échéance, à la mort du Canada. Les péquistes (et bloquistes) travaillent à la séparation du Québec et tiendront un autre référendum dont la question et la réponse ne seront jamais assez claires pour les libéraux de Jean Chrétien. Survivra alors un imbroglio (pour ne pas dire un guérilla) politique, tant interne que sur la scène internationale, qui se soldera par la fin du Canada et un recul économique dramatique pour tous.

De ce qui précède, il faut conclure que la dernière chance du Canada repose sur un gouvernement libéral à Québec dirigé par Jean Charest et un gouvernement conservateur à Ottawa conduit par un premier ministre qui connaît bien les Canadiens et qui aime le Québec... Comme c'est le cas de Joe Clark.

Jean LAMBERT
Saint-Raymond

Quel soulagement !

En professant une notion ethnocentrique de peuple, les souverainistes s'étaient fourvoyés dans le cul-de-sac de la partition anglophone, autochtone, allochtone, alouette, ah ! En suggérant fortement que le peuple québécois est formé des habitants du territoire québécois, la Cour suprême leur tire une fameuse épine du pied, non ?

Jean-Paul FONTAINE
Longueuil

Le cirque suprême

Le jugement rendu par la Cour suprême du Canada sur la légalité d'un référendum sur la souveraineté du Québec n'a pas fait couler autant d'encre qu'on croyait.

Les fédéralistes se réjouissaient à l'idée de faire appel au plus haut tribunal du pays et les souverainistes criaient à l'injustice. Le 20 août dernier, les deux parties se sont déclarées grandes gagnantes à l'issue du verdict. On parle de repartir à zéro, de nouvelle conjoncture, d'élections, de plan « C », etc.

Après le verdict, on a soudainement oublié le principal point de querelle entre les deux camps : la Cour suprême peut-elle se prononcer sur une question politique ? La Cour suprême et le gouvernement fédéral sont en train de brimer un des aspects démocratiques les plus respectés, proposé par le père des démocraties modernes, Jean-Jacques Rousseau. Le pouvoir juridique a épiété sur les pouvoirs législatif et exécutif, ce qui va à l'encontre de la théorie de la séparation des pouvoirs.

Comment neuf juges nommés par le parti au pouvoir peuvent-ils objectivement rendre un verdict sur une question politique ? Comment la Cour suprême peut-elle parler au nom du droit international ? Au cours des siècles passés, de grands penseurs se sont battus pour obtenir cette séparation des pouvoirs et monsieur Chrétien s'évertue à renier ce passé démocratique. Bien que le premier ministre du Canada soit contre toute séparation, la séparation des pouvoirs doit être respectée et le débat autour des questions politiques doit se faire au sein de l'enceinte législative du Canada ou du Québec. Après tout, le peuple reste souverain de sa destinée !

Hugo MORISSETTE
Montréal

Pas assez de réflexion

C'est avec tristesse que je constate, encore une fois, que certains hommes politiques ne s'offrent pas une minute de réflexion avant de sauter sur le premier micro tendu, comme un enfant sur un cornet de glace.

Pendant des mois, les équipes de recherche de la Cour suprême, puis les juges eux-mêmes, se sont penchés sur les questions posées par le gouvernement fédéral, sur le droit du Québec à la sécession unilatérale, sur la possibilité d'une telle sécession, sur la légitimité pour une province de chercher à se retirer du cadre fédéral, sur les conditions et le processus à suivre pour réaliser un tel retrait en respectant la démocratie véritable. Le résultat de ce travail de juristes éminents et consciencieux, de petits hommes en disposition sans une seconde de réflexion à leur sortie de l'enceinte de la cour ou dans les minutes qui suivent.

Pourquoi diable de nombreux politiciens se croient-ils obligés de camper publiquement leur position par simple réflexe, se fermant ainsi la possibilité d'élaborer une position réfléchie ? Est-il est à ce point dangereux de se faire chipper le contrôle de l'agenda politique qu'il faille risquer d'orienter un parti ou un gouvernement sur une position dont il ne pourra s'écarter qu'au prix de perdre la face ou de perdre une hypothétique crédibilité ?

Hubert POULIN
Montréal

Monde

L'EXPRESS INTERNATIONAL



IRAK-ONU

Ritter démissionne

■ L'un des principaux inspecteurs en désarmement de l'Irak, l'Américain Scott Ritter, a démissionné hier. Il estime que la Commission spéciale sur le désarmement de l'Irak (UNSCOM) n'a pas été soutenue par le Conseil de sécurité ni par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, après que Bagdad eut décidé de suspendre le 5 août sa coopération avec les inspecteurs. Cet ancien capitaine des Marines de 36 ans dirigeait l'équipe d'inspecteurs chargée de la dissimulation. Scott Ritter était qualifié par Bagdad d'« espion américain » et considéré comme le plus provocateur des « cow-boys » de l'UNSCOM.

d'après AFP

CUBA

Sécheresse grave

■ Cuba a lancé un appel à l'aide internationale pour lutter contre les dégâts provoqués par des mois de sécheresse attribués au phénomène atmosphérique el Niño, a rapporté hier l'ONU. Le Programme alimentaire mondial demande 20,5 millions de dollars sur neuf mois pour fournir 34 000 tonnes à 615 000 personnes vulnérables dans cinq provinces de l'île, a dit le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. En plus de l'aide alimentaire, Cuba a souhaité recevoir des équipements pour son approvisionnement en eau, pour l'agriculture et l'aquaculture. Le gouvernement cubain estime à plus de 100 millions (US) de dégâts les effets de la sécheresse qui a frappé l'île entre mai 1997 et février dernier.

d'après AFP

ARMÉNIE

Anniversaire turc

■ Le président arménien Robert Kotcharian a accepté le principe d'envoyer une délégation en Turquie pour l'anniversaire de la fondation de la république turque (29-30 octobre), à l'invitation du président turc Süleyman Demirel. La présence de Kotcharian à la tête de la délégation n'a pas été officiellement annoncée. Si M. Kotcharian se rendait personnellement à Ankara, il s'agirait de la première visite d'un président de l'Arménie indépendante dans ce pays. Les Turcs refusent de reconnaître le génocide arménien entre 1915-1917.

d'après AFP

ALGÉRIE

Pour les disparus

■ La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) a appelé hier les autorités algériennes « à faire cesser les menaces et intimidations contre les familles des disparus et de leurs proches ». Elle appelle les autorités à « diligenter toutes les enquêtes nécessaires pour faire la lumière sur tous les cas de disparitions ». La question des disparus, estimés à plusieurs milliers par les avocats des familles et certains partis politiques, a été abordée le 31 juillet dans le rapport du Comité des droits de l'homme de l'ONU établi par 18 experts indépendants réunis durant 15 jours à Genève.

d'après AFP

ÉGYPTE

Où est Abou Nidal?

■ Le chef de la diplomatie égyptienne Amr Moussa a catégoriquement démenti hier la présence en Égypte du dissident palestinien Abou Nidal, auteur présumé de nombreux attentats terroristes. Plusieurs quotidiens arabes et israéliens ainsi que des médias américains affirment depuis une semaine qu'Abou Nidal, de son vrai nom Sabri al-Banna, âgé d'une soixantaine d'années, se trouve détenu en Égypte, après avoir été dénoncé par les siens. Plusieurs pays demandent son extradition, outre Yasser Arafat qui l'accuse d'avoir assassiné son compagnon d'armes, Abou Iyad, en janvier 1991 à Tunis.

d'après AFP



La guerre civile aux portes de Kinshasa

d'après AP et AFP
KINSHASA

La guerre civile a atteint la périphérie de Kinshasa. Des tirs d'armes lourdes ont résonné hier dans les rues désertées du centre, alors que les combats se déroulaient dans la banlieue est de la capitale de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), où le président Laurent-Désiré Kabila est rentré la veille.

Un couvre-feu illimité a été instauré par les autorités de 18 h à 6 h, tandis que les rebelles affirmaient contrôler certains quartiers et avoir lancé une attaque en direction de l'aéroport.

En outre, la rébellion a affirmé avoir pris le contrôle de la ville de Kalémie (sud-est, province du Katanga) sur le lac Tanganika, et a dit avancer vers Lubumbashi, à 600 km, le fief natal du président Kabila.

Le Rwanda, déjà allié des rebelles, a menacé pour la première fois hier d'intervenir directement en

RDC pour protéger les populations tutsies ou rwandaises, a déclaré à Kigali le ministre rwandais à la présidence, Patrick Mazimpaka.

Selon des médecins de l'hôpital général de Kinshasa, des centaines de soldats ont été blessés ou tués au cours des combats. Concentrés autour de l'aéroport international de Kinshasa et dans les banlieues situées à une vingtaine de kilomètres à l'est du centre, ces combats ont duré toute la nuit pour ne baisser en intensité que dans l'après-midi.

Dans ce contexte de grande nervosité, le ministre congolais de l'Information, Didier Mumengi, a lancé un appel au calme en assurant que les forces gouvernementales et leurs alliés angolais et zimbabwéens contrôlaient la situation.

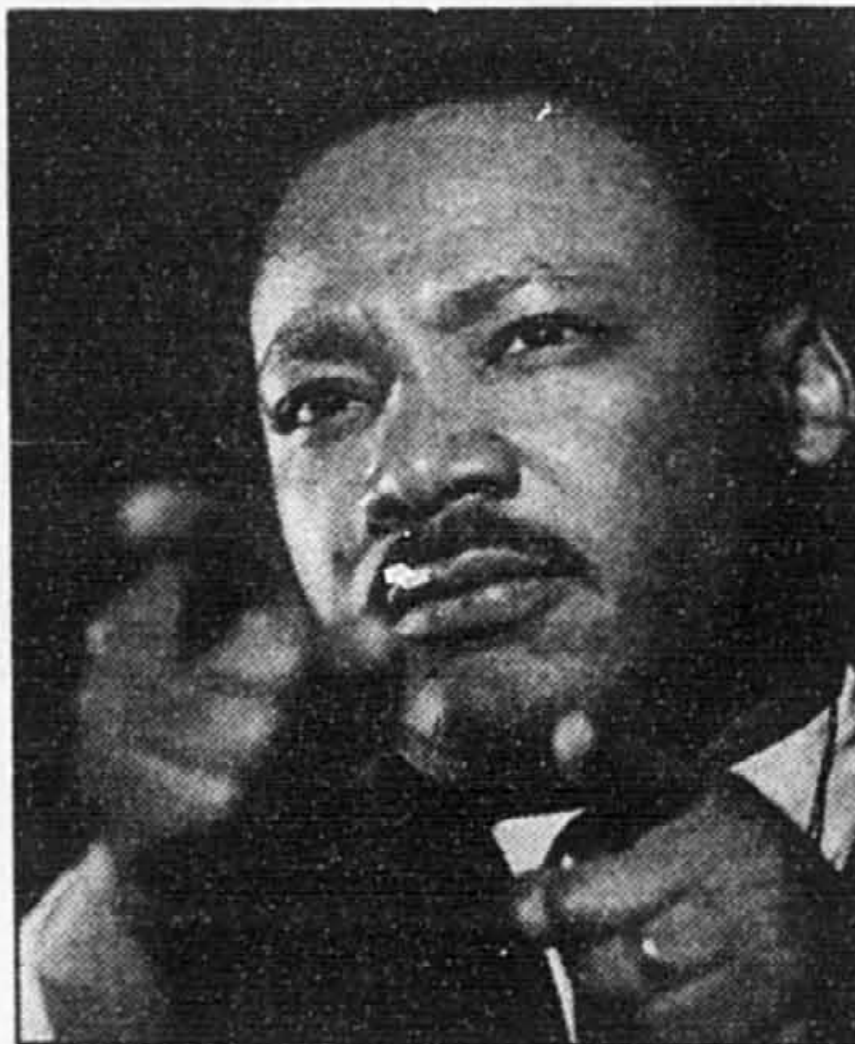
Évoquant des « opérations de nettoyage » pour chasser les rebelles tutsis qui se cachent dans les forêts à l'est de Kinshasa, il a prévenu que ce serait « une guerre

longue et populaire » et appelé à la dénonciation des collaborateurs, lors d'une inhabituelle intervention sur les ondes de la radio nationale.

Dans le centre de Kinshasa, les commerces sont restés fermés mercredi et des habitants des quartiers est de la ville ont affirmé qu'on leur avait conseillé de ne pas quitter leur domicile. Des barrages routiers ont par ailleurs été érigés en plusieurs points stratégiques de la ville, notamment sur le boulevard du 30-juin, l'une des principales artères de la capitale.

De son côté, l'Angola a réaffirmé son soutien au président Kabila, par la bouche de son ministre de l'Intérieur Santana Pitra, qui a précisé hier que Luanda utiliserait tous les moyens à sa disposition pour aider Laurent-Désiré Kabila à rester au pouvoir.

À Rome, l'Agence d'information des congrégations missionnaires italiennes (Misna) a révélé qu'en plus du massacre de 37 personnes dont des religieux, lundi dans la paroisse de Kasika, près d'Uvira (sud-Kivu, Est du pays), des tueries ont été perpétrées dans les villages alentour, portant à plus de 100 le nombre de tués. La MISNA impute ces massacres aux Banyamulenges.



Martin Luther King

Luther King: nouvelle enquête

d'après AFP et AP
WASHINGTON

Une nouvelle enquête a été ouverte sur l'assassinat du dirigeant du mouvement pour les droits de l'homme Martin Luther King, qui pourrait être le fait d'un complot et non l'acte isolé d'un seul homme.

D'après le département de la Justice, un ancien agent de la Sécurité fédérale (FBI), Donald Wilson, et un propriétaire de bar de Memphis, Lloyd Jowers, ont avancé des éléments justifiant l'ouverture d'une enquête pour vérifier la théorie du complot.

Les enquêtes antérieures — en 1978 et début 1998 — désignaient James Earl Ray comme seul coupable du meurtre par balles de Martin Luther King en 1968, à l'âge de 39 ans dans un hôtel de Memphis.

La veuve du pasteur King, Coretta Scott King, avait depuis demandé l'ouverture d'une nouvelle enquête au président Bill Clinton, qui, en avril dernier, avait transmis le dossier au département de la Justice.

« Nous espérons que cette enquête apportera des réponses aux nouvelles questions qui se sont posées sur la tragédie qui hante encore notre pays », a déclaré hier l'Attorney General (ministre de la Justice) Janet Reno dans un communiqué.

Mme Reno a cependant précisé que si l'enquête prouvait l'implication de nouvelles personnes, aucune poursuite ne pourrait être entamée contre celles-ci, les faits étant prescrits.

James Earl Ray est décédé en avril dernier à l'âge de 70 ans, emportant dans la tombe la vérité sur son rôle dans le meurtre du pasteur.

Après avoir reconnu dans un premier temps sa responsabilité, James Earl Ray s'était rétracté, affirmant avoir avoué sous la contrainte. Il avait notamment mis en cause un mystérieux « Raoul », à l'accent espagnol, qui, selon Ray, aurait tout manigancé.

En mars dernier, rompant un silence de 30 ans, Donald Wilson a avoué avoir, après l'assassinat, pris dans la voiture de Ray des papiers sur lesquels figurait le nom de « Raoul ».

REPÈRES / États-Unis

Le rapport Starr: controversé, secret et très convoité

MARIE SANZ
Agence France-Presse, WASHINGTON

Le rapport du procureur indépendant Kenneth Starr, sur lequel pourrait se jouer la présidence de Bill Clinton, est à l'heure actuelle le document le plus controversé, le plus convoité et aussi le plus secret des États-Unis.

Ce rapport, qui conclura l'enquête cherchant à déterminer si M. Clinton a commis un parjure ou une obstruction à la justice dans l'affaire Monica Lewinsky, est actuellement dans sa phase finale de rédaction et devrait être remis au Congrès le mois prochain.

Bien que personne, à part l'équipe du procureur indépendant, ne connaisse le contenu du document censé dépasser déjà les 300 pages, le rapport Starr fait néanmoins déjà l'objet de toutes les spéculations.

« Quand les gens liront ce rapport, ils auront envie de vomir », assure Newsweek cette semaine, citant une « bonne source » qui indique que M. Starr pense que les

Américains seront « profondément offensés » par certaines des descriptions salaces qu'il contient.

De nombreux commentateurs estiment que, si la cote de popularité du président est restée pour l'instant très élevée, elle pourrait chuter brutalement une fois connus les détails du rapport.

Le procureur indépendant, directement mis en cause par le président Clinton lors de ses aveux télévisés confessant sa liaison avec l'ancienne stagiaire de la Maison-Blanche, veut démontrer avec le plus de détails possibles qu'il n'a pas choisi ses preuves de manière sélective dans le but politique de nuire à Bill Clinton, affirmait hier la presse.

Aussi devrait-il, toujours selon la presse, joindre de nombreuses pièces au rapport qui atterrira dans un premier temps devant la commission des Affaires judiciaires de la Chambre des représentants.

Parmi ces pièces devraient figurer des enregistrements téléphoniques, dont les confidences de Monica Lewinsky, la fameuse robe

bleu marine tachée, des cadeaux, l'enregistrement vidéo du témoignage présidentiel et, en annexe, les milliers de pages des dépositions devant le grand jury.

Kenneth Starr pourrait également s'attacher à décrire une Maison-Blanche si préoccupée par le désir de faire retarder l'enquête qu'il pourrait assimiler ces tactiques à un éventuel délit d'abus de pouvoir, selon les mêmes sources.

Les avocats de Bill Clinton peaufinent actuellement leur contre-attaque et leur propre rapport, un dossier compilant notamment les témoignages des quelque 80 proches et collaborateurs du président qui ont déposé devant le grand jury, mais selon la version de leurs propres avocats.

Des précautions ont déjà été prises au Congrès, où se jouera le deuxième acte du drame, pour préserver la confidentialité du rapport de M. Starr et particulièrement les témoignages devant le grand jury, soumis à la plus stricte confidentialité.

Le président de la commission des Affaires judiciaires de la Cham-

bre des représentants, le républicain de l'Illinois Henry Hyde, a déjà réservé des bureaux dans un immeuble proche du Congrès, qui seront surveillés par caméras. La commission a également l'intention de faire voter une résolution pour changer la règle qui donne à tous les représentants accès aux rapports des procureurs indépendants et en réserver la lecture à ses seuls membres.

En cas de parjure, le Congrès peut entamer des auditions mais se contenter d'une simple réprimande. Si le rapport de M. Starr établit une obstruction à la justice, le Congrès peut à ce moment là entamer une procédure pouvant conduire à la destitution.

En attendant, le chef de file de la minorité démocrate à la Chambre Richard Gephardt (Missouri) a clairement évoqué hier dans le Washington Post la possibilité d'une destitution. « Si le Congrès décide d'aller de l'avant avec une procédure de destitution, nous prendrons part à la plus importante tâche que le Congrès ait jamais eu à affronter », a-t-il dit.

Le FBI participe à l'enquête sur l'attentat à la bombe du Cap



Devant les ruines de l'établissement situé sur le front de mer du Cap, onze responsables des communautés musulmane, juive et chrétienne de la ville sont venues déposer des gerbes de fleurs pour dénoncer cet acte de barbarie.

d'après AP et AFP
LE CAP

Au lendemain de l'attentat à la bombe qui a fait un mort et 27 blessés mardi soir dans un restaurant Planet Hollywood du Cap, en Afrique du Sud, l'enquête s'orientait hier sur la piste d'une réponse aux frappes de représailles américaines contre le Soudan et l'Afghanistan.

Pour s'en assurer, deux agents du FBI américain présents à Nairobi depuis l'attentat du 7 août contre l'ambassade des États-Unis ont été dépêchés hier au Cap, où les autorités soupçonnaient un groupuscule local d'être l'auteur de cet acte terroriste. En attendant, les mesures de sécurité ont été renforcées devant les restaurants Planet Hollywood dans de nombreux pays.

Le président Nelson Mandela s'est dit certain que des arrestations auraient lieu « prochainement ». Son porte-parole Parks Mankahlana a quant à lui précisé que la police disposait d'« indications » laissant penser qu'une bombe artisanale est à l'origine de l'explosion. « Ces engins artisanaux sont très courants dans la partie occidentale du Cap, ce qui confirmerait que nous avons à faire avec un

groupe local et non à un réseau international », a-t-il déclaré.

Les enquêteurs, qui espèrent récolter des indices en visionnant la vidéo de surveillance du restaurant, s'intéressent particulièrement à une organisation musulmane se faisant appeler le « Peuple contre la drogue et le gangstérisme ». Plusieurs attentats à l'explosif lui ont été imputés dans la région ces dernières années.

Dès mardi soir, un correspondant anonyme se réclamant des « Musulmans contre l'oppression mondiale » (MAGO) avait revendiqué l'attentat dans un appel non authentifié à la station de radio Cape Talk. Moain Achmad, coordinateur de cette organisation connue depuis à peine plus d'un an, a toutefois démenti hier toute implication de son groupe dans cette explosion criminelle.

À Washington, le département d'État a qualifié les « Musulmans contre l'oppression mondiale » de groupuscule anti-juifs et anti-israélien. Il s'était fait connaître la première fois lors d'une manifestation devant les bureaux vides de la représentation diplomatique d'Israël au Cap en juillet 1997. Le groupe s'était également signalé lors de la

visite au Cap du président Bill Clinton en mars dernier.

La région du Cap comprend une forte population musulmane (500 000 personnes), encadrée par des organisations puissantes qui mènent depuis plusieurs années une campagne violente contre les seigneurs de la drogue et les gangs des banlieues. La très militante organisation du Peuple contre le gangstérisme et la drogue (PA-GAD) utilise les mêmes méthodes violentes que les gangs, auxquels elle déclarait une jehad (guerre sainte).

Selon un rapport des services de renseignements sud-africains, au moins 11 groupes « musulmans extrémistes fondamentalistes » ont été répertoriés dans le pays depuis deux ans. Ces groupes, dont des membres ont suivi un entraînement militaire en Libye, Afghanistan et Iran, sont décrits dans ce rapport comme une menace sérieuse à la sécurité.

Outre la personne tuée, une employée de la Standard Bank qui faisait un départ dans son service, l'attentat a fait 27 blessés, dont deux se trouvaient ans un état grave.

La tension au Liban sud relance le débat sur un retrait israélien

d'après AFP
JÉRUSALEM

L'assassinat par Israël d'un chef militaire du mouvement chiite libanais Amal et les tirs de roquettes qu'il a provoqués ont relancé hier le débat en Israël sur un retrait unilatéral du Liban sud.

« Cette affaire illustre l'absurdité du maintien de la présence militaire israélienne au Liban. Cette présence est censée renforcer la sécurité de la population civile du nord d'Israël, mais elle a l'effet contraire en entretenant un foyer de conflit permanent », a déclaré le dirigeant travailliste Yossi Beilin.

Houssam al-Amine, chef des opérations militaires d'Amal (pro-syrien) au Liban sud, a été tué lundi lorsque sa voiture, qui roulait sur une route côtière, a été pulvérisée par un missile tiré par un hélicoptère israélien.

En représaille, des roquettes de type Katioucha tirées à partir du Liban se sont abattues mardi soir sur le nord d'Israël, blessant douze personnes, dont dix civils et deux soldats, et faisant d'importants dégâts.

Des hélicoptères israéliens ont bombardé hier une position de l'armée libanaise

dans le sud de la vallée orientale de la Bekaa sous contrôle syrien, détruisant un blindé et blessant grièvement un soldat libanais.

Le président Ezer Weizman, ainsi que la presse israélienne, se sont interrogés publiquement hier sur le bien fondé de cet assassinat au Liban sud. « J'espère que ceux qui ont pris cette décision en ont bien pesé les conséquences », a déclaré M. Weizman lors d'une visite à des habitants du nord d'Israël dont les demeures avaient été touchées par des tirs de roquettes. « Ce n'est pas très malin de décider d'une telle opération si on ne se prépare pas à subir des tirs de roquettes », a-t-il ajouté.

« L'élimination d'un responsable d'opérations anti-israéliennes ne me pose pas de problème de conscience, mais on peut se demander à quoi toute cette politique mène. La seule solution est de partir du Liban », a ajouté Yossi Beilin, qui a lancé un mouvement pour un retrait inconditionnel du Liban.

Un porte-parole gouvernemental israélien a en revanche justifié l'attaque. « Quand nous avons la possibilité de frapper des terroristes, nous le faisons, sachant qu'à long terme ces actions finiront

par avoir leur effet », a-t-il déclaré.

Le premier ministre Benjamin Netanyahu a affirmé aussi qu'Israël continuera à « frapper les terroristes et leurs installations » au Liban, lors d'une visite à Kyriat Shmona, une localité du nord d'Israël touchée mardi par des tirs de roquettes.

Lors de la réunion hebdomadaire du cabinet de sécurité, le ministre des Infrastructures nationales Ariel Sharon a proposé qu'Israël réplique par des bombardements d'« objectifs économiques » au Liban pour faire pression sur la Syrie, a rapporté la radio publique israélienne. Pour l'heure, ces recommandations n'ont pas été suivies d'effet.

M. Netanyahu a souligné que son gouvernement « continuera à agir en faveur d'un retrait de l'armée israélienne du Liban si nous obtenons des garanties de sécurité adéquates ».

Le premier ministre exige des garanties de sécurité du gouvernement libanais en vue d'empêcher des attaques des milices chiites Amal et de Hezbollah contre les localités du nord d'Israël. Beyrouth et la Syrie, qui jouent un rôle déterminant au Liban, ont repoussé cette proposition en exigeant un retrait sans condition.

Multimédia Pentium 233 MMX



SUPRA/R

Carte maître INTEL
Processeur INTEL Pentium 233 MMX
32 Mogs de mémoire vive, Disque rigide 2.1 Gig ULTRA-DMA
CD-Rom 24X, fax/modem U.S. Robotics 56K
Carte video ATI 3D PC2TV 2mogs
Carte de son Sound Blaster comp.
Haut-parleurs 80 watts, microphone, clavier Win95
Moniteur SVGA 14", souris
CERTIFIÉ ISO 9001/WINDOWS 95/WINDOWS NT/NOVELL
1 mois gratuit d'internet offert par DELPHI SUPERNET

COOPSCO
COOP UQAM

280, Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2X 1L4
(514) 985-3025

* APRÈS RABAIS POSTAL DE 100 \$
Illustration peut différer

Un rang pour ceux qui ont faim

Les Moissons du Québec récupèrent et distribuent chaque jour des tonnes de nourriture aux plus démunis. La Presse et la Fédération des Moissons du Québec vous invitent à partager votre récolte avec des familles qui en ont besoin : un geste simple, concret et direct.

La cueillette a lieu ce dimanche, 30 août 1998, aux endroits suivants :

Moisson Montréal

Marché Atwater
3026, rue Sainte-Émilie
Montréal

Marché Jean-Talon
7075, avenue Casgrain
Montréal

Marché Maisonneuve
4445, rue Ontario Est
Montréal

Marché 440
3535, autoroute Laval (440)
Laval

Marché des Jardiniers
1200, chemin Saint-Jean
Laprairie

Date : 30 août

Moisson Basses Laurentides

Pour informations : (450) 434.0790
Date : 30 août

Moisson Lanaudière

735, rue Notre-Dame
Joliette (Québec)

Date : 30 août

Moisson Mauricie

630, rue Poisson (porte avant)
Trois-Rivières (Québec)

Date : 30 août de 10 h à 15 h

Moisson Vallée Matapédia

54, rue du Pont
Amqui (Québec)

Date : 30 août

Moisson Estrie

1255, rue Daniel
Sherbrooke (Québec)

Date : 30 août de 12 h à 16 h

Moisson Rimouski-Neigette

99-A, de l'Évêché Est
Rimouski (Québec)

Date : 30 août

Moisson Sud-Ouest

855, boul. Mgr Langlois
Valleyfield (Québec)

Date : 30 août de 12 h à 16 h

Jardin collectif :

625, route 201
Saint-Lazare (Québec)
(angle du chemin St-Guillaume)

Date : 30 août de 10 h à 17 h

Jardin communautaire de la S.H.E.I.P. :

(Société d'horticulture
environnementale des villes
de l'Île Perrot)
La Ferme Quimn
2498, boul. Perrot
Notre-Dame de l'Île Perrot (Qc)

Date : 30 août de 10 h à 16 h

Moisson Québec

1375, boul. Charest Ouest. bur. 12
Québec (Québec)

Date : 24 au 28 août
Inclusivement

Moisson Beauce

12892, 2^e Avenue
St-Georges (Québec)

Date : 17 au 30 août

Moisson des Pays d'en-Haut

Pour information : 1 888 664.7766

Région de Sainte-Agathe :

Les Jardins de Moisson
750, chemin Brunet
Sainte-Agathe-Sud

Région de Saint-Jovite :

Comptoir Saint-Jovite
682, rue Ouimet
Saint-Jovite

Région de Mont-Laurier :

La Manne du jour
616, rue du Pont
Mont-Laurier

Région de Labelle :

Comptoir d'entraide Labelle
127, rue du Collège
Labelle

Région de Lanthier :

Comptoir des Samaritains
11, 29^e Avenue
Lanthier

Date : du lundi au vendredi
pour les mois d'août
et septembre

Lockerbie : oui libyen au procès écossais

d'après AFP et AP
TRIPOLI

La Libye a accepté hier la proposition américano-britannique de faire juger aux Pays-Bas les deux suspects libyens dans l'attentat de Lockerbie, sous réserve que Washington et Londres n'imposent pas des conditions dans l'organisation du procès.

La Libye a également appelé à la levée de l'embargo qui lui est imposé depuis 1992 pour son refus de livrer les deux suspects aux États-Unis ou à la Grande-Bretagne.

Espérant que Washington et Londres soient « sincères dans leur volonté de régler ce problème définitivement », le ministère affirme que « le monde entier pourra juger de la sincérité des États-Unis et de la Grande-Bretagne si la préparation (du procès) n'est pas assortie de conditions qui pourraient entraver sa tenue ».

Londres et Washington ont proposé lundi que les deux suspects libyens dans l'attentat contre un avion de la Pan Am à Lockerbie (Écosse) ayant fait 270 morts en décembre 1988 soient jugés à la Haye (Pays-Bas) devant un tribunal écossais et selon le droit écossais. Ils ont repris ainsi une idée libyenne proposée depuis trois ans et appuyée par de nombreux pays.

En outre, ils ont présenté au Conseil de sécurité un projet de résolution prévoyant de suspendre les sanctions quand les deux suspects arriveront aux Pays-Bas.

Les petites annonces

TRÈS TÔT... PRENEZ LE BON NUMÉRO... 100

100 Immobilier... Résidentiel... Location... Commerces à louer...

200 Marchandises et services... Marchandises... Équipements téléphoniques... Audiovisuel...

800 900 Avis* Décès, prières, remerciements... Avis légaux, appels d'offres... Avis divers...

100 La Presse... DÈS 8 HEURES... HEURES DE TOMBÉE... Les petites annonces régulières...

300 Emploi... Offres d'emploi... Encadrées seulement... Programmes de formation...

500 Transport et véhicules automobiles... Machinerie diverse... Camions, 4 x 4, fourgonnettes...

MARCHÉ AUX PUCES... 3 LIGNES 7 JOURS 24,99\$ + taxes... (1,19 \$ par ligne additionnelle par jour)...

100 La Presse... DÈS 8 HEURES... HEURES D'OUVERTURE... INTERURBAIN SANS FRAIS...

400 Services personnels... Compagnies, compagnons... Clubs de rencontres... Lignes de rencontres...

600 Loisirs et véhicules récréatifs... Loisirs... Articles / Équipements de sport... Camping, chasse et pêche...

700 Affaires*... Propriétés d'affaires... (encadrées seulement) 700

100 Immobilier... ILE DE MONTRÉAL... AHUNTSJON bord de l'eau... ANJOU, bungalow, 4 ch, 3 s/bains...

100 Immobilier... ILE DE MONTRÉAL... AUBAINE... Pres Outremont et Ville Mont-Royal... 1 1/2 à 5 1/2

100 Immobilier... ILE DE MONTRÉAL... A LOUER... C.D.N., Linton, près C.D.N. et U de M. Faut voir...

100 Immobilier... ILE DE MONTRÉAL... A LOUER... N.D.G. - SPECIAL... Mois gratuit... Beau 3 1/2, chauffé, planchers bois...

100 Immobilier... CENTRE-VILLE... SOND 7 pièces, 3 ch, 2 s/bains... ANJOU, bungalow, 4 ch, 3 s/bains...

100 Immobilier... ILE DE MONTRÉAL... A LOUER... AUBAINE... Pres Outremont et Ville Mont-Royal... 1 1/2 à 5 1/2

100 Immobilier... ILE DE MONTRÉAL... A LOUER... DE LORIMIER, 2 1/2 - 3 1/2, chauffé, poêle, frigo, 1 mois gratuit...

100 Immobilier... ILE DE MONTRÉAL... A LOUER... N.D.G. - SPECIAL... Mois gratuit... Beau 3 1/2, chauffé, planchers bois...

100 Immobilier... RIVE-SUD... A 20 MIN. de Mt. Canadien... ANCESTRAL, St-Antoine-sur-Richelieu...

100 Immobilier... ILE DE MONTRÉAL... A LOUER... AUBAINE... Pres Outremont et Ville Mont-Royal... 1 1/2 à 5 1/2

100 Immobilier... ILE DE MONTRÉAL... A LOUER... DE LORIMIER, 2 1/2 - 3 1/2, chauffé, poêle, frigo, 1 mois gratuit...

100 Immobilier... ILE DE MONTRÉAL... A LOUER... N.D.G. - SPECIAL... Mois gratuit... Beau 3 1/2, chauffé, planchers bois...

100 Immobilier... LAURENTIDES... GRAND terrain, lac, petite, 35 000 \$... MT ST-SABAUD, condo 4 ch, 2 s/bains...

100 Immobilier... ILE DE MONTRÉAL... A LOUER... AUBAINE... Pres Outremont et Ville Mont-Royal... 1 1/2 à 5 1/2

100 Immobilier... ILE DE MONTRÉAL... A LOUER... DE LORIMIER, 2 1/2 - 3 1/2, chauffé, poêle, frigo, 1 mois gratuit...

100 Immobilier... ILE DE MONTRÉAL... A LOUER... N.D.G. - SPECIAL... Mois gratuit... Beau 3 1/2, chauffé, planchers bois...

500 véhicules automobiles

511 CAMIONS, JEEPS, FOURCORNNETTES
DODGE Caravan 96, ac, 7 pass., 4 portes, 1500 km, 4 pneus d'hiver, 90 000 km, 450-222-5164

511 CAMIONS, JEEPS, FOURCORNNETTES
GRAND Cherokee Ltd 1996, V8, "sun roof", tout équipé, 70 000 km 22 900\$, 662-8300

511 CAMIONS, JEEPS, FOURCORNNETTES
Saturn Blainville 450-437-6317 grand choix VEHICULES 4x4

511 CAMIONS, JEEPS, FOURCORNNETTES
VOLKS Vanagon 84, moteur A-1, rouille, système échappement neuf, 1200 \$, 450-1592

550 AUTOS A VENDRE
AUDI A4, 2.8, Quattro 97, man. argent, 33 000 km, cuir, toit, air, 450-466-4327

550 AUTOS A VENDRE
BMW 318i 95, man., 4 ptes, rouge, mag. REPERTIGNY VOLKS 450 585 1700

550 AUTOS A VENDRE
CADILLAC Fleetwood 91, 170 000 km, noir, tout équipé, A-1, 850 \$, 952-8597

550 AUTOS A VENDRE
CIVIC CXG 96, rouge, 5 vit., 33 000 km, noir, tout équipé, LOMBARDI AUTO 728-2222

550 AUTOS A VENDRE
ESCORT LX fam., 94, aut., ac, magis, comme neuve, 6450 \$, 238-8942, crtr.

DODGE Caravan 96, vert, ac, équipée, 7 pass., 4 sièges capitaines, A-1, 50 000 km, 17 700 \$, 450-61-8419

GRAND Cherokee Ltd 1996, V8, "sun roof", tout équipé, 70 000 km 22 900\$, 662-8300

94, Trooper L.S. 60 000 km Saturn Blainville 93, Rodéo S, 5 vitesses Saturn Blainville 91, Rodéo L.S. équipé Saturn Blainville

WESTFALIA 1988, 80 000 km, moteur 1988, 80 000 km, 16 400\$, 819-375-1874

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 325i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 325i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 325i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 325i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

DODGE Dakota 98, boîte coupe, 3.9i, 7 000 km, 18 500 \$, 450-222-4023

JEEP GRAND CHEROKEE LITE et LAREDO 95-96 A PARTIR 285 \$/MOIS Ville-Marie Autos, 598-7555

SAFARI 95, SLX, noir, vitres teintées, 48 500 km, 15 950 \$, 450-97-54, 844-1288

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

DODGE Ram 85, pick-up, aut., gris, 128 000 km, 2800 \$, 723-8499, 424-7451

JEEP TJ SPORT 97 6 cyl/4x4 38 000km 259 \$ / mois Rouge, toit dur Pie IX Chrysler 327-6565 R 511

SONOMA SLE 93, King Cab, 5 vit, 2.8i, boîte de fibre, 98 500 km, 7800 \$, 619-2962

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

FORD Van E150 92, 135 000 km, A1, 7 500 \$, Autos Action Inc. 450-668-3382

JEEP TJ 97 Man, et, Sahara et sport A PARTIR 295\$ MOIS Ville-Marie Autos, 598-7555

SUZUKI SIDEKICK et X90 1993 A 1997 159 \$ PAR MOIS Pluiseurs en inventaire VILLE-MARIE AUTOS 598-7555

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

FORD F150 4x4, V8, air, 95, Econoline E150, air, 97, Windstar GL aut.

JEEP VJ SPORT 95 6 cyl/4x4 38 000km 239 \$ / mois Location 24 mois Pie IX Chrysler 327-6565 R 511

TRUCKER X90, 96, 4 x 4, t-top, magis, etc. Gar. 9995 \$ ou location 9 \$ 113 \$ + taxes 9 \$, 450-651-1774

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

Grand Caravan 98 18 000km/V8 pass 20 495 \$ Financement disponible Pie IX Chrysler 327-6565 R 511

MAZDA B2200, 92, tout équipé, 45-9811, 951-9612 BROSSARD TOYOTA 445-0477 951-9624

TRUCKER X90, 96, 4 x 4, t-top, magis, etc. Gar. 9995 \$ ou location 9 \$ 113 \$ + taxes 9 \$, 450-651-1774

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

Grand Cherokee Laredo 96 53 000km/6 cyl., 339 \$ / mois Location 36 mois Pie IX Chrysler 327-6565 R 511

NISSAN Quest GXE 94, 94, tout équipé, 13 000 km, 284-2262, 450-649-4168 soir

TRUCKER X90, 96, 4 x 4, t-top, magis, etc. Gar. 9995 \$ ou location 9 \$ 113 \$ + taxes 9 \$, 450-651-1774

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

Grand Cherokee Laredo 96 53 000km/6 cyl., 339 \$ / mois Location 36 mois Pie IX Chrysler 327-6565 R 511

NISSAN Quest GXE 94, 94, tout équipé, 13 000 km, 284-2262, 450-649-4168 soir

TRUCKER X90, 96, 4 x 4, t-top, magis, etc. Gar. 9995 \$ ou location 9 \$ 113 \$ + taxes 9 \$, 450-651-1774

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

Grand Caravan et GRAND VOYAGEUR 95 ET 96 7 pass. V6, air 2298\$ mois 598-7555 Ville-Marie autos R 511

NISSAN Quest GXE 94, 94, tout équipé, 13 000 km, 284-2262, 450-649-4168 soir

TRUCKER X90, 96, 4 x 4, t-top, magis, etc. Gar. 9995 \$ ou location 9 \$ 113 \$ + taxes 9 \$, 450-651-1774

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

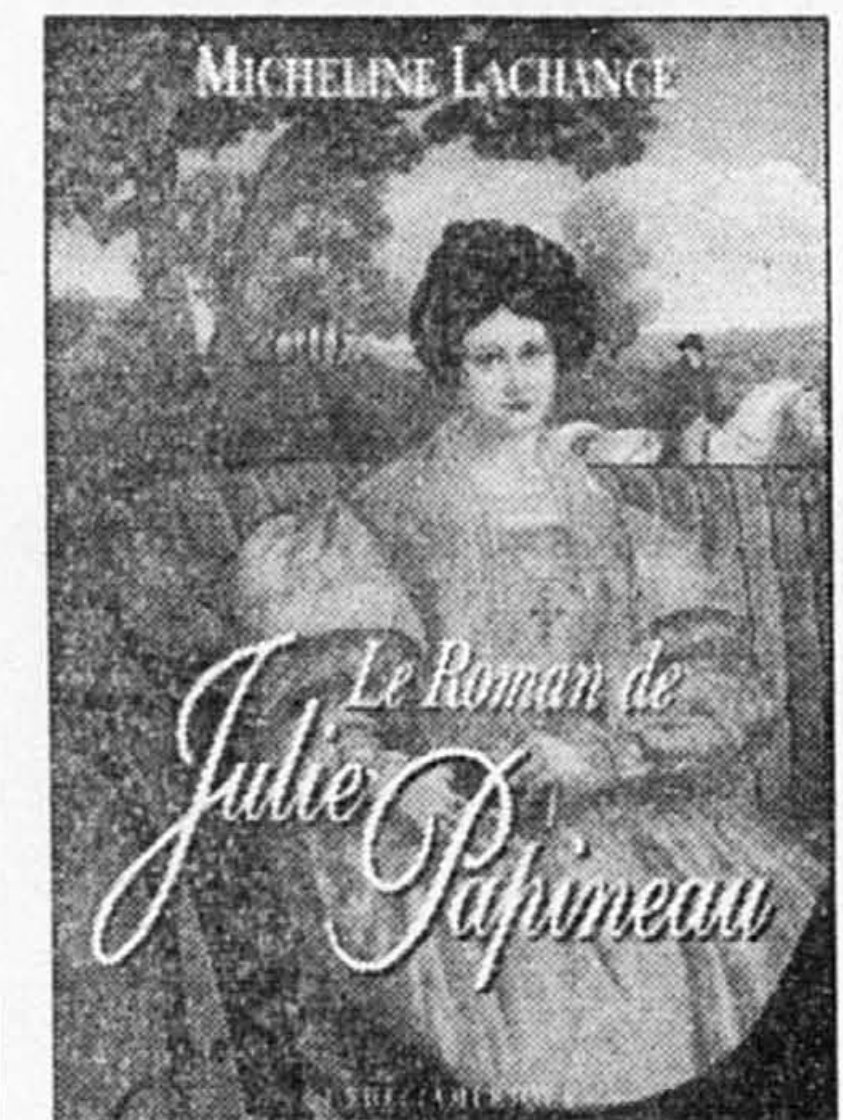
BMW 320i 95, 81 000 km, noir, cuir, toit, air, 21 500 \$, 450-466-4327

MOT MYSTÈRE EDUCATION ET INSTRUCTIONS — Un mot de 8 lettres

C D R A V U B E R E I T A M I
E R E I L O C E U V E S E H T
N T I D U R E U Q I L P P A
S B S R C B U T R I M I N P
E R R E U Q E N N S A S N U I
U E Y O T E V E L E X I R L
R E S S E R T I A M E M E H T
P A G E R I O T A R A P E R P
E Y U O T E V E L E X I R L
M X S U T E F E R P T G E O A
L S T H T A M R R E A P L C N
E U A E L B A T R S A S C E C
C T R A R I O N O R I E S G H
O A E T O N A E E M N O T E E
N I P U A T E R E T B A N C R

ACCENT AMPHI ANNEE APPLIQUEE BANC BOURRER BUVARD CEGEP CENSEUR CUBE ECOLIÈRE ELEVE E.N.A.
ERUDIT ETON EXAMEN EXTERNAT EXTERNE GYM INSTITUT LEÇON MAITRESSE MATH MATIERE MOT
MUSIQUE NOIR NOTE NUL PAGE PASSER PHYSIQUE PION PLANCHER PREFET PRÉPARATOIRE THÈSE PRÉPARER QUEUE
RECU REGLE RENTREE ROSSE TABLEAU TAPIER TAUPIN TEST TETE THEME
VOLKSWAGEN REPENTIGNY SPECIAL CAMPER 1997 1 Camper neuf Demo 7000 km Usagé 25 000 km Venez négocier 450-963-9157

Solution du dernier problème : MAGASIN
— 107 —
Au contraire, madame Papineau, répondit la veuve Gamelin, comme si on l'attaquait personnellement. Monsieur le gouverneur a octroyé 150 louis aux œuvres de charité. Nous avons eu notre part. Il y a aussi monseigneur Lartigue qui nous aide beaucoup. Mais, que voulez-vous, cela ne suffit pas.



Le Roman de Julie Papineau tome 1

table d'honneur, en compagnie de son vice-président, le jeune George-Étienne Cartier et de Ludger Duvernay, leur hôte. On avait prévu une place pour l'évêque, mais monseigneur Lartigue, qui ne tenait pas à s'afficher avec les patriotes, avait décliné l'invitation. Louis-Hippolyte LaFontaine et Adèle occupèrent donc les chaises restées libres. On ajouta quatre couverts pour le libraire Fabre, son beau-frère Ovide Perrault et leurs épouses.
Julie pensait à monseigneur Lartigue, qui n'avait pas eu tort au fond de rester sagement à son évêché. Il se serait senti en terrain miné. Tous les convives sans exception étaient des sympathisants de la cause patriote et considéraient ceux qui ne partageaient pas leur point de vue comme des traîtres ou des vendus. Dans les conversations, on contestait toute idée qui ne faisait pas partie de l'évangile patriote. Le « crois ou meurs » était de rigueur. La tolérance à l'égard des opinions des bureaucrates n'avait plus sa place. Pour tout dire, depuis l'adoption des quatre-vingt-deux résolutions, on ne se mariait qu'entre patriotes. Cela surprenait les observateurs de passage, habitués au gros bon sens des Canadiens qui avaient la réputation d'être ouverts et libéraux, pour ne pas dire complaisants, envers ceux qui les dirigeaient.
Plus que jamais donc, le sentiment patriotique soufflait dans les jardins de l'avocat écossais McDonald dont la mère, une Picoté de Bélestre, venait de l'une des grandes familles françaises. Derrière la table d'honneur, les organisateurs avaient suspendu une banderole sur laquelle on pouvait lire : Espérance, patrie, union. Au centre, sur la nappe blanche, le drapeau des patriotes, vert, blanc, rouge, était entouré des feuilles d'érable placées en cercle. À côté de Julie, Édouard-Raymond Fabre se frottait les mains : on lui avait confié la vente des billets pour le repas et une soixantaine de personnes, parmi les plus en vue, avaient accepté son invitation. Ce n'était pas si mal pour un mardi.
À tout seigneur, tout honneur, on demanda au maire de Montréal de prendre la parole. Jacques Viger leva d'abord son verre à leur hôte :

1995, Éditions Québec / Amérique inc.
À lire Le Roman de Julie Papineau (tome 2) - L'Esil Disponible en librairie

Chine: déjà plus de 3000 morts et pas de répit attendu pour les rescapés

ELISABETH ZINGG
Agence France-Presse, PÉKIN

Les autorités chinoises ont annoncé hier que les inondations catastrophiques qui frappent le pays depuis deux mois avaient déjà fait plus de 3000 morts et qu'aucun répit n'était à espérer dans un proche avenir pour des millions de sans-abri.

Après avoir fait savoir mardi que le bilan ne dépasserait pas 4000 morts, les responsables chinois ont mis un terme à l'incertitude qui durait depuis plus de 15 jours et indiqué, par la voix du vice-premier ministre Wen Jiabao, que 3004 personnes avaient jusqu'à présent trouvé la mort dans les inondations les plus graves que la Chine ait connues depuis 1949.

M. Wen a également indiqué que 223 millions de personnes au total avaient été affectées par ces inondations, qui ont commencé à frapper le centre et le sud de la Chine il y a plus de deux mois pour s'étendre depuis fin juillet au nord-est du pays.

Vingt et un millions d'hectares de terres arables ont été inondées, soit une superficie proche de la moitié de la France et environ 5 millions de maisons ont été détruites, tandis que les pertes économiques globales ont été légèrement révisées à la baisse, à 166 milliards de yuans (20 milliards de dollars) contre 24 milliards de dollars annoncés lors du précédent bilan.

Aucun chiffre n'a en revanche été fourni sur le nombre de sans-abri, dont le nombre avait été évalué officiellement à près de 14

millions de personnes début août.

Le sort de bon nombre d'entre eux, loin de s'arranger, semblait au contraire appelé à se détériorer dans un proche avenir: après des semaines de pluies torrentielles, les réfugiés se trouvent désormais confrontés à des températures extrêmes, le froid qui a commencé à s'installer dans le nord-est du pays et des chaleurs torrides dans le sud.

« Le nord-est a entamé une course contre la montre pour trouver des abris pour un million de sans-abri avant l'hiver », ont déclaré des responsables du ministère des Affaires civiles cités hier par la presse chinoise.

« Les réfugiés qui vivent sous des tentes ont déjà commencé à souffrir du froid », ont-ils ajouté, précisant que les températures avoisinaient à peine les 10 degrés centigrades la nuit. Avec l'arrivée de l'automne dans le nord-est, les températures devraient continuer à chuter rapidement pour atteindre moins 25 degrés en plein hiver.

Dans le bassin du Yangtsé au contraire, les victimes des inondations doivent faire face à des températures de 40 degrés et cohabiter avec les moustiques et les rats, dans des conditions d'hygiène très difficiles, selon des officiels du ministère de la Santé.

Au-delà des températures, un nouveau pic de crue, le septième de la saison, s'apprêtait à traverser les zones très peuplées du moyen Yangtsé, déjà largement inondées ces dernières semaines et où l'on redoute de nouvelles ruptures de digues catastrophiques.



Formant une chaîne humaine dans l'eau, des soldats s'affairaient hier à renforcer une digue à Daging, dans le nord-est de la province chinoise de Heilongjiang.

Ancien d'Offenbach coupable de vol

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

Pierre Martel, l'ancien batteur d'Offenbach, qui est accusé de vols qualifiés et d'avoir revêtu un déguisement dans l'intention de commettre un acte criminel, a plaidé coupable, hier, au palais de justice de Trois-Rivières. Le juge Jacques Trudel, de la Cour du Québec, rendra sa sentence vendredi prochain.

Au début du mois d'août, Martel a commis trois vols qualifiés dans des dépanneurs. L'homme de 41 ans exigeait le contenu du tiroir-caisse à la pointe d'un couteau. Au total, grâce à ces vols, il a obtenu 550 \$. L'accusé utilisait des déguisements plutôt inusités pour commettre ses crimes. À deux reprises, il s'est mis un caleçon sur la tête pour cacher une partie de son visage. Martel s'excusait auprès du commis avant de s'enfuir avec l'argent.

Le prévenu, qui réside à Trois-Rivières, est très bien connu dans le milieu artistique. L'ancien batteur d'Offenbach tentait dernièrement de faire un retour sur scène. Il a donné trois spectacles au cours de l'été et un disque était également en préparation.

Martel a plusieurs antécédents à son actif. Au début de 1998, il avait été condamné à un sursis d'emprisonnement de deux ans moins un jour à purger dans la collectivité pour quatre vols qualifiés. À cette occasion, il avait été arrêté après être retourné dans le dépanneur, qu'il venait juste de voler, pour s'acheter des cigarettes.

Durant son témoignage, Martel a avoué un grave problème de toxicomanie. Après une thérapie, il est resté sobre pendant plusieurs mois. Puis, à la suite d'une rechute, il a recommencé à commettre des crimes.

« Je pensais que j'étais capable de prendre juste une bière. Je suis entré dans un bar, j'ai commandé une grosse bière et elle m'a coûté tout ce que j'avais », a-t-il indiqué. Le prévenu a également souhaité subir une autre thérapie. « Je ne suis pas un voleur. Je suis juste un toxicomane et un alcoolique, et j'ai besoin d'aide », a-t-il dit.

Des moustiques mutants dans le métro de Londres

Agence France-Presse
LONDRES

Des scientifiques britanniques ont découvert qu'une espèce de moustiques, réputés se nourrir exclusivement du sang des oiseaux, avait muté au cours du XX^e siècle pour s'attaquer aux mammifères après avoir été pris au piège dans le métro de Londres.

La revue spécialisée BBC Wildlife rapporte que certains de ces insectes, de la famille des Culex pipiens,

avaient probablement pénétré dans les entrailles de la capitale britannique lors du creusement du métro, à la fin du siècle dernier.

Rapidement privés de leurs proies habituelles — les oiseaux — les insectes se sont progressivement adaptés en se tournant vers des rats, des souris et les dizaines de milliers de passagers qui empruntent quotidiennement le métro.

Des recherches entreprises par deux scientifiques du London Uni-

versity's Queen Mary and Westfield College, Kate Byrne et Richard Nichols, ont montré que le patrimoine génétique des moustiques souterrains avait changé et était en plusieurs aspects différent de celui de leurs cousins de la même famille évoluant à l'air libre.

La plupart des tentatives effectuées en laboratoires pour les accoupler ont même échoué, ce qui laisse supposer que les deux espèces sont en passe de se séparer complètement. Les chercheurs ont

même décelé des différences génétiques entre moustiques d'une ligne de métro à une autre.

« C'est une incroyable histoire de l'évolution », a indiqué Roz Kidman Cox, le rédacteur en chef du BBC Wildlife Magazine. « Les scientifiques disent que les différences entre les insectes sous terre et à l'air libre sont aussi importantes que s'ils avaient été séparés pendant plusieurs milliers d'années », a-t-il ajouté.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Communiquer, c'est vital!

Faites confiance aux professionnels des troubles de la communication.

Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec

Téléphone: (514) 282-9121
Télécopieur: (514) 282-9541
info@ooqg.qc.ca

Hydro Québec

APPELS D'OFFRES ET SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels d'offres et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en composant un des numéros de téléphone suivants:

Montréal et les environs: 840-4903
Extérieur: 1-800-324-1759

MAISON D'ACCUEIL POUR FEMMES EN DIFFICULTÉ

Le Chaînon, c'est aussi la liberté
Depuis 60 ans
Tél.: 845-0151

Appel d'offres pour le service de taxi Gare Centrale, Montréal

La Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (la Compagnie) invite les personnes intéressées à soumettre des offres pour la concession du service de taxi de la gare Centrale, à Montréal (ville et district).

Les soumissions devront être présentées sur le document d'appel d'offres préparé à cette fin par la Compagnie et que l'on peut se procurer au bureau de Madame Annick Tremblay, coordonnatrice des installations, Gestion immobilière, Immeubles CN, 1060, rue University, 10^e étage, Montréal (Québec) H3B 3A2. Les soumissions adressées à ce bureau seront acceptées jusqu'à midi le 18 septembre 1998 dans des enveloppes scellées portant la mention « Soumission - Service de taxi - Gare Centrale ».

La Compagnie ne s'engage à accepter aucune des offres, pas même la moins élevée.

Seules les offres d'entreprises pouvant répondre à une demande moyenne de 500 courses par jour seront prises en considération.

CN

CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

RELOCALISATION ET CONSTRUCTION DE DOUZE (12) CENTRES D'HÉBERGEMENT DE SOINS DE LONGUE DURÉE PRIVÉS-CONVENTIONNÉS (C.H.S.L.D.)

La CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC, propriétaire, ayant son siège social au 1005, chemin Sainte-Foy, 3^e étage, à Québec G1S 4N4, demande des soumissions pour les travaux suivants:

	Montant de la caution	Chèque visé ou autres
C.H.S.L.D. Berthierville - PROJET: 01-998-12		
Lot: BE-03-6605 - Plomberie - Chauffage	60 000 \$	30 000 \$
Lot: BE-03-6620 - Protection incendie	10 000 \$	5 000 \$
Lot: BE-03-6630 - Ventilation - Climatisation	36 000 \$	18 000 \$
Lot: BE-03-6670 - Électricité	50 000 \$	25 000 \$
C.H.S.L.D. Terrebonne - PROJET: 01-998-03		
Lot: TE-01-2200 - Fourniture de béton	Non requis	Non requis
Lot: TE-01-2210 - Coffrage et mise en place du béton	30 000 \$	15 000 \$
C.H.S.L.D. Mascouche - PROJET: 01-998-07		
Lot: MA-06-1150 - Aménagement et services extérieurs	30 000 \$	15 000 \$

Les documents contractuels pourront être obtenus contre un chèque visé non remboursable de 50 \$, émis à l'ordre du propriétaire, à l'adresse suivante:

VERREAU - MARTON
699, boul. Industriel
Saint-Eustache (Québec) J7R 6C3
Téléphone: (450) 623-3979

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant fixé pour chacune des spécialités, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant fixé pour chacune des spécialités, fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur, émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est au montant fixé pour chacune des spécialités.

Les soumissions seront reçues à l'adresse suivante:

CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC
3700, rue Berri, 6^e étage
Montréal (Québec) H2L 4G9

Jusqu'au 18 septembre 1998, 15 h, heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

La Corporation d'hébergement du Québec, ici propriétaire, est exemptée de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ); en conséquence, le prix de soumission doit exclure la taxe sur les produits et services et la taxe de vente du Québec.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Tous les soumissionnaires, entrepreneurs et sous-traitants seront considérés comme ayant visité les lieux et aucune réclamation pour manque de connaissance des lieux ne pourra être soumise ni acceptée.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Le directeur général de la construction,
Herman Bigras

CLSC CHSLD Baie-des-Chaleurs

APPEL D'OFFRES

PROJET: 01161-03 CHSLD DE LA BAIE, New-Carlisle

Le CLSC-CHSLD Baie-des-Chaleurs, propriétaire, demande des soumissions pour effectuer des travaux d'agrandissement, de rénovation fonctionnelle et de sécurité-vestue au CHSLD de La Baie, situé à New-Carlisle, comté de Bonaventure, province de Québec.

Les documents contractuels pourront être obtenus au bureau de Benoît Proulx, architecte, situé au 149, rue St-Germain Est, bureau 302, Rimouski (Québec) G5L 1A9 aux numéros de téléphone (418) 723-5543 et de télécopieur (418) 725-4538 contre un chèque visé non remboursable de 50 \$ émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant de cent cinquante mille dollars (150 000 \$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de soixante-quinze mille dollars (75 000 \$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de soixante-quinze mille dollars (75 000 \$).

Les soumissions seront reçues à l'endroit suivant:

CLSC-CHSLD BAIE-DES-CHALEURS
270, boulevard Gérard-D.-Lévesque
Paspébiac (Québec) G0C 2K0 Tél.: (418) 752-2572
Date: 24 septembre 1998
Heure: 14 h 00 (heure en vigueur localement)
pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Une visite du CHSLD de La Baie situé au 108, rue Principale, à New-Carlisle aura lieu au moment suivant:

Date: 9 septembre 1998
Heure: 14 h 00 (heure en vigueur localement).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Vilfont Moreau
Directeur général

www.appels.offres.com

APPEL D'OFFRES

Projet 783387-10

RECHERCHE D'UN LOCAL À SAINT-SAUVEUR

Description et localisation - La Société immobilière du Québec désire louer, selon un bail de dix (10) ans (avec option de renouvellement de 5 ans), un espace à bureaux d'une superficie utilisable minimale de 387 m.c. mesuré selon ses normes de mesurage. Le local doit être situé au rez-de-chaussée sur un même niveau de plancher et être accessible aux personnes à mobilité réduite. Le local doit être situé à l'intérieur du périmètre délimité comme suit: Le territoire de la paroisse de Saint-Sauveur, là où le zonage le permet et délimité par la rue Jean-Adam (route 364), de la limite nord de la paroisse à la limite sud de la paroisse. Le périmètre inclut les adresses civiques de part et d'autre des voies publiques mentionnées sauf indication contraire au plan ou règlement d'urbanisme. Les immeubles soumis devront être conformes aux règlements d'urbanisme de la paroisse de St-Sauveur. Le local ainsi que les aménagements demandés devront être livrés au plus tard le 28 février 1999.

Information et procédure - On peut consulter gratuitement la documentation pertinente ou en obtenir un exemplaire au coût de 50 \$ aux bureaux de la Société, à l'adresse suivante: Bureau des soumissions, 190, boul. Crémazie Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec), (514) 873-5485, poste 5624. Pour renseignements additionnels, veuillez communiquer avec Jean-François Bédard au (450) 680-6100.

Date/heure de clôture et validité des soumissions - Les soumissions devront être reçues dans l'enveloppe-réponse fournie à cet effet, avant 15 h le 23 septembre 1998, et être accompagnées d'une garantie de soumission au montant de 2 000 \$. Elles seront ouvertes à la salle 1.01 du 190, boul. Crémazie Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec). Les soumissions sont valides pour soixante (60) jours à compter de la date de clôture. La Société n'est pas tenue d'accepter la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Denis L'Homme
Vice-président à la gestion des espaces et des immeubles

Société immobilière du Québec
www.siq.gouv.qc.ca

900

Décès, prières, remerciements

INDEX DES DÉCÈS

- ALBERT, Elisabeth**
Montréal
- BARCELO, Pierre**
St-Jérôme
- BARIBEAU, Louise**
Montréal
- BELL, Soeur Régina, s.g.m.**
Montréal
- CHARLAND (Paquette), Madeleine**
De St-Lambert
- CHASLES, Raymond**
Montréal
- COURNOYER Lévesque, Marie-Anna**
Montréal
- FOLLOWS (Tremblay), Jeannine**
Montréal
- GALARNEAU, Georges**
Châteauguay
- GHORAYEB ABIAD, Simone**
Châteauguay
- GRAVEL, Roger**
St-Lambert
- HEBERT, Serge**
Laval
- HOMSI, Emilie**
Montréal
- LABELLE, Evelyne**
Montréal
- LACAILLE, Pierre**
Boucherville
- LAHAIE, Lt. Col. Rostand H.**
- LAMBERT, Paul-Aimé**
Greenfield Park
- LEBLANC, Salomon**
Boisbriand
- LEGENDE, Antonio**
St-Hyacinthe
- LEROUX (née Voicks), Irene**
Montréal
- LEVERT, Albert**
Cowansville
- MARRONI, Thomas, capitaine**
Lachine
- MELANÇON, Lucille s.n.j.m.**
Outremont
- PERRON, Roméo**
Montréal
- SIMARD, Frère René, SG**
Laval-des-Rapides
- TERRILL, Gérald**
Longueuil



CHASLES, Raymond
À l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, le 25 août 1998, est décédé Raymond Chasles, conseiller pédagogique à la retraite de la Commission scolaire Chomedey-Laval. Il laisse dans le deuil son épouse Denise Lussier, ses enfants: Sylvain (Nicole Bergevin), Louis (Patricia Goulet) et Isabelle Lussier; sa mère Cyprienne Beauregard; ses frères Gilbert, Pierre, Bruno, Denis; sa soeur Natalie; et ses petits-enfants Martin, Sophie, Jean-Benoît et Simon. Les funérailles auront lieu le samedi 29 août à 11 h en l'église Saint-Sixte, 1895, rue de l'Église, Saint-Laurent. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire
Urgel Bourg
816, boulevard Sainte-Croix, Saint-Laurent le vendredi de 19 h à 22 h et le samedi de 10 h à 11 h. Ses cendres seront inhumées à une date ultérieure. Des dons pourront être offerts à la Fondation des maladies du cœur du Québec.

COURNOYER (Lévesque), Marie-Anna
À l'hôpital du Sacré-Coeur, le 26 août 1998, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Marie-Anna Lévesque, épouse de feu Arthur Cournoyer. Elle laisse dans le deuil ses filles Françoise (Harry Bigras), Micheline (Réal Léveillé) et Lise (Alain Bigras), ses petits-enfants Chantal, Lyne, Martin et Isabelle, ses frères et soeurs Yvonne, Henri-Paul, Jeanne d'Arc, Rita, Charles, Laurette et Fernand, ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposée au complexe funéraire
Alfred Dallaire inc.
2159 boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval vendredi de 19 h à 22 h et de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, et samedi de 19 h à 22 h à compter de 9 h, suivi d'une réunion de prières à 11 h en la chapelle du complexe.

FOLLOWS, (Tremblay) Jeannine
Décédée à Montréal le 25 août 1998. Elle laisse dans le deuil ses filles Michèle (Ron Boucher) et Monique (Frank Corretti), ses beaux-frères Christopher Follows (Kimberly Clark) et Robert Follows, ses frères et soeurs: Gisèle Ricard, Caroll (Huguette Santerre), Serge (Francine Trudel), France, Alain, Maryse (Michel Lessard) et plusieurs neveux et nièces. La famille et les amis sont invités au salon
Collins Clarke MacGillivray White
5510 rue Sherbrooke O., N.D.G. 483-1870 le jeudi 27 août de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Au lieu d'envoyer des fleurs, veuillez faire un don à la Fondation des maladies du cœur du Québec. Les funérailles auront lieu le vendredi 28 août à 11 h, au Rockfield Pentecostal Christian Church, 415 rue St-Jacques, Ville St-Pierre. "Ta gentillesse et ton amour seront toujours avec nous, chaque jour de nos vies et tu vivras pour toujours dans la maison du Seigneur."



GALARNEAU, Georges
Anciennement de la paroisse St-Jean-Baptiste de Montréal, le 16 août 1998, à l'âge de 70 ans, est décédé Georges Galarneau, époux de Réjane Michaud. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Ginette (Marco Micone), Réjean (Hélène Sarrasin), Jean-Marc (Lise Beaudouin), Denis (Carole Latreille), ses petits-enfants Philippe, Jonathan, Olivier, Alexandre, Maude, Jérémie, ses soeurs Léonie, Gilberte, Marcelle, ainsi que de nombreux parents et amis. Selon sa volonté, il n'y aura pas d'exposition. Les funérailles auront lieu le samedi 29 août 1998 à 10 h en l'église de St-Lambert, 41 Lorne, en présence des cendres. La famille accueillera parents et amis à l'église à compter de 9 h. Direction:
Complexe Funéraire Urgel Bourg Itée
63 Lorne, St-Lambert

GHORAYEB, Simone née Abiad
À l'hôpital Anna-Laberge de Châteauguay, le 25 août 1998, à l'âge de 67 ans, est décédée paisiblement Simone Abiad, épouse bien-aimée de Michel Ghorayeb. Elle laisse aussi dans le deuil son fils Charles (Céline) et sa fille Fanny (Gordon); ses petits-enfants Michael, Gabriella, Christiane et Antony; ainsi que de nombreux parents et amis. Exposée au:
Salon Alfred Dallaire Inc.
1111 ouest, rue Laurier, Outremont jeudi de 19 h à 21 h. Vendredi le salon sera ouvert de 10 h à midi. Funérailles en la chapelle mariale, 807, Ste-Croix, Ville St-Laurent, le vendredi 26 août à 13 h. Pas de fleurs s.v.p. Des dons, soit à la Société canadienne du cancer, soit à la Fondation de l'hôpital Anna-Laberge de Châteauguay seraient appréciés.

GRAVEL, Roger
À St-Lambert, le 15 août 1998, à l'âge de 94 ans, est décédé Roger Gravel, fils de feu Alphonse Gravel et de feu Léopoldine Trudeau. Il laisse dans le deuil sa soeur Madeleine Gravel Leblanc, de nombreux neveux et nièces ainsi que ses amis. Selon la volonté du défunt, il n'y aura pas d'exposition. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec seraient appréciés.
Direction: Urgel Bourg Itée.
63, Lorne, St-Lambert
Les funérailles auront lieu le samedi 29 août à 13 h 30, en l'église St-Lambert, 41, Lorne, en présence des cendres et de la chapelle de St-Lambert. La famille accueillera parents et amis, à l'église à partir de 13 h.

HEBERT, Serge
À Laval, le 24 août 1998, à l'âge de 73 ans, est décédé Serge Hébert. Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Lionel (Madeleine Descary), Jacques (Johanne Jarvis), Normand, Mirabelle (Yvan Garibé), Suzanne (feu Bernard Desmarais), Gilles, Marc (Colette Marullo), ainsi que plusieurs neveux et nièces, et autres parents et amis. Il fut confié au:
Complexe Funéraire Goyer Itée
3495 boul. Dagenais, Fabreville
Les funérailles auront lieu le vendredi 28 août à 14 h en l'église St-Edouard de Fabreville. La famille sera présente à l'église à compter de 13 h 30 pour recevoir les condoléances. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de la sclérose en plaques seraient appréciés.

HOMSI, Emilie
À Montréal, le 26 août 1998, est décédée Emilie Homsi (Mimi), épouse de feu Nicolas Homsi. Elle laisse dans le deuil ses trois filles: Marie-Claude (Elie Chaib), Nicole et Marcelle, ses petits-enfants, Jean-Paul, Myriam, Nicolas, Cyril et Gaby, ses frères Roland (Marie-Louise Antonius) et Raymond (Yvette Nahas) sa soeur Liliane (veuve Costi Habis), son beau-frère René Homsi ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Au lieu de fleurs, des dons à l'œuvre de votre choix seraient appréciés. La famille souhaite exprimer ses remerciements à l'équipe du C.L.S.C. de Notre-Dame-de-Grâce, pour leur support et leurs soins. La famille recevra les condoléances au:
Complexe funéraire Urgel Bourg Itée
3860, boul. Décarie, Montréal
Les funérailles auront lieu le vendredi 28 août à 11 h, en l'église Notre-Dame-de-Grâce, 5333, ave. Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: jeudi, de 18 h à 22 h, et vendredi, une heure avant les funérailles.

LABELLE, Evelyne
1942 - 1998
À l'hôpital Notre-Dame, le 22 août 1998, est décédée des suites d'une longue maladie, Mlle Evelyne Labelle. Elle laisse dans le deuil ses frères, sa demi-soeur, son demi-frère, ses belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. La famille accueillera parents et amis(es) au Complexe funéraire:
Magnus Poirier inc.
8900, boul. Maurice-Duplessis, R.D.P.
Une réunion de prières aura lieu à la chapelle le 28 août 1998 à 20 h. Heures des visites: vendredi le 28 août à partir de 17 h.

LACAILLE, Pierre
1930 - 1998
À sa résidence de Boucherville, le 26 août 1998, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Pierre Lacaille, époux de Lorraine Racicot. Il laisse également dans le deuil ses enfants Sylvie (Roger Tourigny), Patrice (Brigitte Lavoie), Stéphane (Claire Bourque), ses cinq petits-enfants, son frère Charles, ses soeurs, Louise, Thérèse et Denise, ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis. Les funérailles en présence des cendres auront lieu le vendredi 28 août à 15 h, en l'église Ste-Famille de Boucherville. La famille recevra les condoléances à l'église, une heure avant la cérémonie. Des dons à la Société canadienne du cancer, 5151, boul. L'Assomption, Montréal, Qc, H1T 4A5, seraient appréciés. Des cartes seront disponibles à l'église. Direction funéraire:
J.A. Guillaubault inc.
Tél.:(514) 721-4925, Téléc.:(514) 728-3467

LAHAIE, Lt. Col. Rostand H., MC CD
1914 - 1998
Est décédé paisiblement à son domicile le 22 août 1998. Il laisse dans le deuil son épouse Marcelle Raymond ainsi que ses trois enfants: Dr Raymond G. Lahaie (Lise Noël), Francine Lahaie Beauchemin et Joséphine Lahaie (John "Sandy" Santrac) et ses deux petits-enfants Patrick et Marie-Andrée Lahaie. Il laisse également son frère le Major Deguise Lahaie (Gertrude Bernier) et ses belles-soeurs Marie (feu Major Gaëtan Lahaie), Peggy (feu Brigadier Général Marcelin Lahaie), Thérèse (feu Jules Corbiel), Lise (Omer Veillet) et ses beaux-frères Jacques Raymond (Thérèse Mireau), Guy Raymond (Claire Gauthier). Le Colonel Lahaie a servi au sein des Forces Armées Canadiennes durant la campagne d'Italie de la Deuxième Guerre Mondiale avec le Saskatoon Light Infantry, poursuivant sa carrière militaire en occupant plusieurs postes dont celui de commandant du deuxième bataillon du Royal 22e Régiment. Il a ensuite été directeur des relations publiques de BP Canada inc. d'où il a pris sa retraite en 1977. Ses belles années de retraite ont été dévouées à sa famille et comme golfeur au club de golf Laval-sur-le-Lac où il a été membre durant trente ans. La famille recevra les condoléances de parents et amis en l'église Saint-Joachim de Pointe-Claire, vendredi le 28 août à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le samedi 29 août à 10 h, à l'inhumation au cimetière militaire Le Champ du Souvenir. Au lieu de fleurs, des dons au Fonds du Souvenir ou à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Les membres de la famille aimeraient remercier tous ceux qui lui ont prodigué d'excellents soins palliatifs.

LAMBERT, Paul-Aimé
À Greenfield Park, le 25 août 1998, à l'âge de 79 ans et 10 mois, est décédé Paul-Aimé Lambert, époux de Marie-Paule Dansereau depuis plus de 50 ans, père d'André, d'Hélène, de Claude (Jeanne Guimond), de Vivienne (Michel Charpentier) et de Diane (Yves Simard), grand-père de Sylvie, Karine, Alexandre et Marc-André. Paul-Aimé laisse également dans le deuil ses frères et ses soeurs: Yvonne, Roland (Marguerite), Lucille, c.s.c., Mariette, Jacques (Lucille), Guy (Lucille), Lucien, Madeleine, Marguerite (Yvon) et Françoise, ses belles-soeurs Olivine, Suzanne (Philippe) et Liliane, de nombreux neveux et nièces, ainsi qu'une multitude d'amis. Il fut membre-fondateur du Club Optimiste de Greenfield Park. La famille accueillera parents et amis au complexe funéraire:
Urgel Bourg Itée
63 Lorne, St-Lambert
Les funérailles auront lieu le vendredi 28 août 1998 à 11 h en l'église St-Anastase, 80 Churchill, Greenfield Park, et de là au cimetière Jardins Urgel Bourg Rive-Sud. Heures des visites: jeudi 27 août de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, vendredi à compter de 9 h. Des dons à la Fondation de l'hôpital Charles-Lemoyne seraient appréciés.

LEBLANC, Salomon
À Boisbriand, le 26 août 1998, à l'âge de 87 ans, est décédé Salomon Leblanc. Il était l'époux de Yvonne Guay. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jacqueline et Pierre Moreau (Jocelyne Bégin), ses petits-enfants: Julie Allard, fille de Henri Allard, Yannick et Geneviève Moreau. Il laisse également dans le deuil la famille de Jacques Moreau, son neveu Henri Frappier ainsi que plusieurs autres neveux et nièces, parents et amis. Il sera exposé au:
Complexe funéraire régional Guay
418, boul. Labelle, angle autoroute 640
Rosemère
Tél.: 871-2020
Les funérailles auront lieu le vendredi 28 août, en l'église Notre-Dame de Fatima de Boisbriand, heure à confirmer. Heures de visite: jeudi de 19 h à 22 h, vendredi à confirmer.

LEROUX (née Voicks), Irene
À Montréal, le 25 août 1998, est décédée Irene Voicks, épouse de feu Raymond Leroux. Elle laisse dans le deuil sa fille Joanne (Hugo Butt), de St-Albert, Alberta, sa soeur Madeleine, de Bedford, ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. La famille tient à remercier sincèrement les familles Bouffard, Caruso, Cimon, Cournoyer, Lauzon, Lefebvre, Micocco, Pelletier, Russell, Shestovsky et Ste-Marie pour leur amitié et dévouement. Ils ont su apporter la joie tout au long de sa vie et le réconfort durant ses derniers jours. Remerciement spécial aux employés du 111 est de l'hôpital Général de Montréal pour leur compassion et bons soins. Exposée à la résidence funéraire:
J.J. Cardinal
2125 Notre-Dame, Lachine. Tél.: 639-1511
Les funérailles auront lieu en l'église Holy Cross, 1960 Jolicoeur, Montréal, le samedi 29 août à 11 h, et de là au cimetière Repas St-François d'Assise. Visites: vendredi de 19 h à 22 h. Une petite liturgie de la Parole aura lieu à 20 h.



LEGENDE, Antonio
À St-Hyacinthe, le 25 août 1998, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Antonio Legendre, époux de Jeannine St-Jules, demeurant à St-Hyacinthe, mais autrefois de Ste-Hélène-de-Bagot. Outre son épouse, il laisse huit enfants et leurs conjoint(e)s ainsi que vingt-cinq petits-enfants et trente-deux arrière-petits-enfants. La famille sera présente au salon
Marcel Boisvert Itée
700, Principale, Ste-Hélène
jeudi et vendredi, les 27 et 28 août, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Les funérailles auront lieu samedi, le 29 août, à 11 h en l'église paroissiale de Ste-Hélène suivies de l'inhumation. Samedi, jour des funérailles, le salon ouvrira dès 9 h. Vous pouvez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Mission des Soeurs de Ste-Croix d'Haiti, au nom de Sr Marielle Legendre.

LEVERT, Monsieur Albert
Au Centre d'accueil de Cowansville, le mardi 25 août 1998, à l'âge de 87 ans, est décédé Monsieur Albert Levert. Il laisse dans le deuil ses enfants Gisèle (Alex Leibovitch) de Ville St-Laurent, Marcel de Montréal-Nord, Michel de Cowansville et feu Denise, ses 5 petits-enfants, ses soeurs Aline Lestage de Montréal, Claire de Montréal et Fernande Timmos de Delson, ses belles-soeurs Agnès Bouchard de St-Edouard, Jeannine Paiement de St-Jean et Ida Sabourin de Rigaud, ainsi que Madame Cécile Lantctôt d'Adamsville, ses neveux, nièces, plusieurs autres parents et ami(e)s. Monsieur Levert repose à la
Maison funéraire Désourdy Wilson
109, William, Cowansville (Québec) J2K 1K9
(450) 263-1212
Les heures de visites seront le jeudi 27 août de 19 h à 22 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 28 août 1998 à 14 h en l'église Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus de Cowansville. La célébration sera suivie de l'inhumation au cimetière Ste-Thérèse de Cowansville. Des fleurs ou des dons en sa mémoire au Centre d'éducation et d'informations des aînés et aînées (CEIAA), 1160, boul. St-Joseph Est, Bureau 105, Montréal (Québec) H2J 1L4, a/s de Louise Nadeau, seraient grandement appréciés par la famille. Notez bien: Le salon sera ouvert, vendredi journée des funérailles, à compter de 13 h.

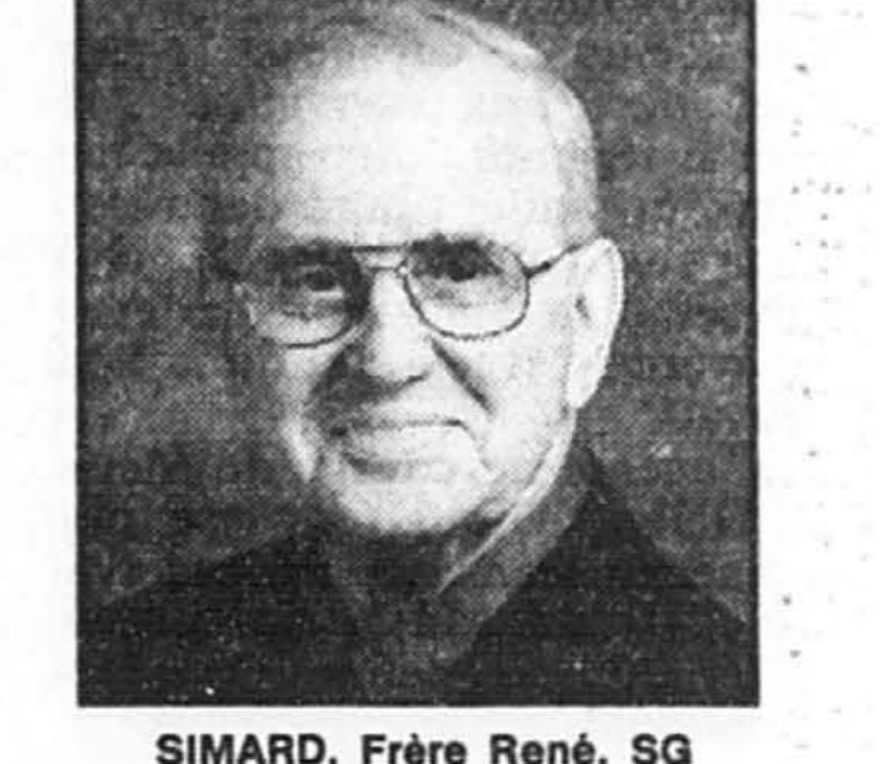
MARRONI, Thomas, capitaine
1922 - 1998
À Lachine, le 26 août 1998, à l'âge de 76 ans, est décédé Thomas Marroni, ex-capitaine de la S.Q., époux de Pauline Rancourt. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Pierre (Hélène) et Josee (François), ses frères et soeur: Donat, Antoinette et feu Gaëtan (Lucienne), beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Il sera exposé au:
Complexe Angrignon, Alfred Dallaire inc.
7200 boul. Newman, Lasalle
le jeudi 27 août et le vendredi 28 août de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le samedi 29 août dès 12 h, suivi à 14 h d'une liturgie de la Parole à la chapelle du complexe. Des fleurs ou des dons à l'Association pulmonaire du Québec seraient appréciés.

MELANÇON, Lucille s.n.j.m.
À Outremont, le 25 août 1998, est décédée à l'âge de 78 ans Soeur Lucille Melançon, s.n.j.m., en religion: Soeur M. Marcelle-Agnès. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil: son frère Jacques Melançon, ses soeurs Madeleine Melançon, Marie, s.e.m. Melançon, Odile Melançon, ainsi que des neveux et nièces. Elle sera exposée à la:
Maison mère des Soeurs de Marie
1410, boulevard Mont-Royal, à Outremont le vendredi, 28 août 1998, à 15 h. Les funérailles auront lieu à la Maison mère également, le samedi, 29 août 1998 à 10 h. Inhumation au cimetière de Longueuil, Chemin Chamby. Direction:
Alfred Dallaire Inc.

MELANÇON, Lucille s.n.j.m.
À Outremont, le 25 août 1998, est décédée à l'âge de 78 ans Soeur Lucille Melançon, s.n.j.m., en religion: Soeur M. Marcelle-Agnès. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil: son frère Jacques Melançon, ses soeurs Madeleine Melançon, Marie, s.e.m. Melançon, Odile Melançon, ainsi que des neveux et nièces. Elle sera exposée à la:
Maison mère des Soeurs de Marie
1410, boulevard Mont-Royal, à Outremont le vendredi, 28 août 1998, à 15 h. Les funérailles auront lieu à la Maison mère également, le samedi, 29 août 1998 à 10 h. Inhumation au cimetière de Longueuil, Chemin Chamby. Direction:
Alfred Dallaire Inc.

YVES BOISVERT
L'avocat Germain Jutras, un des personnages les plus en vue de Drummondville, a poussé un gros soupir de soulagement, hier. La Cour d'appel du Québec, dans un jugement unanime, a en effet cassé de bout en bout un jugement civil de la Cour supérieure qui faisait croire que Me Jutras avait commis des crimes dans l'exercice de ses fonctions dans l'affaire Labtronix. Sous la plume du juge Michel Proulx, le plus haut tribunal au Québec en vient à la conclusion que plusieurs interrogations subsistent quant aux agissements de Me Jutras dans cette histoire. Mais rien ne permettait au juge Pierre Béliveau d'être aussi brutal envers Me Jutras et deux avocats de son bureau, conclut la Cour d'appel. L'affaire, banale au départ, s'est envenimée au point de devenir une des plus rocambolesques de ces dernières années: le juge Béliveau s'est cru obligé d'écrire 350 pages de jugement uniquement sur une question préliminaire: est-ce que Me Jutras pouvait encore représenter Labtronix? Le juge Béliveau avait conclu que les agissements de Me Jutras le disqualifiaient et qu'il devait cesser d'être l'avocat de Labtronix. Le juge Béliveau était tellement choqué du comportement de Me Jutras, qu'il a ordonné qu'on envoie une copie de sa brique au syndic du Barreau, et même au bureau du procureur général, pour que des accusations criminelles soient déposées! La Cour d'appel reproche au juge Béliveau son analyse des faits et estime même qu'il a outrepassé ses pouvoirs. Le juge Béliveau avait en outre condamné Me Jutras, son bureau,

PERRON, Roméo
À Montréal, le 26 août 1998, à l'âge de 87 ans, est décédé Roméo Perron, époux de Rita Audet. Il laisse dans le deuil son fils Gilles, ses petits-enfants Line, Isabelle et Sylvain, son arrière-petit-fils Vincent, son beau-fils Maurice Doyle (Denise Durocher) et leur fille Cathy ainsi que plusieurs parents et amis. La famille recevra parents et amis au:
Complexe funéraire Urgel Bourg
745, Crémazie Est, Montréal
Les funérailles auront lieu le samedi 29 août à 11 h en l'église St-Thomas-Apôté et de là au cimetière Repas St-François d'Assise. Au lieu de fleurs, vous pouvez faire un don en sa mémoire à la Fondation de l'hôpital Jean-Talou. Heures de visite: jeudi de 19 h à 22 h, vendredi de 14 h à 17 h et 19 h à 22 h.



SIMARD, Frère René, SG
(F. Pascal)
À l'Infirmierie intercommunautaire de Laval-des-Rapides, le 24 août 1998, à l'âge de 88 ans, est décédé Frère René Simard, de la Communauté des Frères de Saint-Gabriel. Il travailla dans l'éducation comme professeur et directeur. Par la suite, le Frère René Simard assumait les responsabilités de provincial, d'assistant général et de responsable des normaliens de sa communauté. La dernière partie de sa vie, 25 ans, il la passa dans notre mission du Rwanda. Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil un oncle et une tante, ainsi que des cousins et cousines. La dépouille mortelle sera exposée au complexe funéraire:
Urgel Bourg Itée
1415 rue Fleury Est, Montréal
le jeudi 27 août 1998 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 28 août 1998 à 10 h à l'église La Visitation, 1847 boul. Gouin Est, Montréal. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à Saint-Bruno-de-Montarville.

TERRILL, Gérald
À Longueuil, le 26 août 1998, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Gérald Terrill. Il laisse dans le deuil ses enfants, Ronald (Nicole Gouin) et Evelyne, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, son frère Phil, nombreux autres parents et amis. Les funérailles seront célébrées le samedi 29 août à 10 h en l'église Trés St-Coeur de Marie, suivies de l'inhumation. Direction:
Salons funéraires Yvon Desnoyers & FILS
20, rue des Carrières, Chamby



Abbé Mathieu
Paroisse St-Marc (Beaubien - 1re av.)
INVITATION
Messe de Reconnaissance
dimanche le 30 août à 10 h 30.

REMERCIEMENTS
MERCI mon Dieu pour faveur obtenue. R.G.
REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue. L.W.
REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue. S.F.

HAMELIN-DARVEAU, Mme Graziella
Suite au décès de Mme Graziella Darveau Hamelin, le 20 août 1998, nous tenons à remercier tous les parents et amis(es) qui nous ont apporté réconfort et soutien par des offrandes de messes, dons, cartes, témoignages, visites ou assistance aux funérailles. Ses enfants et ses petits-enfants

L'avocat Germain Jutras blanchi par la Cour d'appel

sa fille Anne-Marie et leur collègue Jean-François Équibet à verser des frais de 44 451 \$. Tout ceci est annulé par la Cour d'appel comme inapproprié et injustifié. Aucune condamnation disciplinaire n'a été prononcée et aucune accusation criminelle n'a été déposée. La saga commence le 20 juin 1996 par une banale poursuite de Labtronix contre trois ex-employés et la nouvelle société concurrente qu'ils ont créée, Technologie Micro-Contrôle. Labtronix les accuse d'avoir copié ses logiciels pour les vendre à rabais. Dès le début des procédures, les choses se gâtent. Une saisie est faite par Labtronix aux bureaux de Micro-Contrôle, qui estime la saisie abusive et illégale. Là où l'affaire se gâte définitivement, c'est quand vient le moment de décider si Labtronix doit poursuivre un quatrième employé, un nommé Simon Lemaire, employé de chez Rafales. Le hic, c'est que ce Lemaire est le frère du beau-frère de Me Jutras. Me Jutras décide finalement de rencontrer Lemaire. Et là, les versions commencent à diverger. Pour différentes raisons, le juge Béliveau décide de croire Lemaire et pas Jutras. Il conclut que Me Jutras a fabriqué des faux documents et incité des témoins à se parjurer, des crimes sérieux. La Cour d'appel reproche au juge Béliveau d'avoir choisi la version de Lemaire, un homme qui a admis avoir menti sous serment. Au vu de toute la preuve, la Cour d'appel estime que le juge Béliveau a mal apprécié les faits et annule son jugement. Entre-temps, Labtronix, Micro-Contrôle, Rafales et les ex-employés ont signé un accord à l'amiable mettant définitivement fin à la saga.



CHARLAND (Paquette), Madeleine
1922 - 1998
De St-Lambert, anciennement de La Salle, le 25 août 1998, à l'âge de 75 ans, est décédée paisiblement Madeleine Paquette, épouse de Jean-Jacques Charland. Outre son époux, elle laisse dans le deuil son fils Philippe (Vivian), ses petits-fils Eric et Stefan, sa soeur, ses frères, Aline, Maurice et Raymond (Louise), ainsi qu'autres parents et amis. Exposée à:
La Maison Darche
7679 boul. Taschereau (angle boul. Rome)
Brossard
Les funérailles seront célébrées le vendredi 28 août à 11 h en l'église St-Thomas d'Aquin, 311 St-Thomas, à St-Lambert. Heures des visites: jeudi de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, vendredi dès 9 h 30. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation canadienne du Parkinson ou à la Fondation de l'hôpital Charles-Lemoyne seraient appréciés.

Fait n°24 sur la SP
La sclérose en plaques s'attaque généralement aux personnes dans la fleur de l'âge, soit entre 20 et 40 ans.
Société canadienne de la Sclérose en Plaques
1-800-268-7582

Air Canada: effort ultime pour éviter la grève

ALLAN SWIFT
Presse Canadienne

Les négociations reprennent aujourd'hui entre Air Canada et ses 2100 pilotes, dans un effort ultime pour tenter d'éviter une grève qui sera autrement déclenchée mardi prochain, à minuit.

Les agents de voyage et le personnel affecté aux réservations s'affairent à répondre aux appels des clients qui veulent faire des réservations sur d'autres vols. La grève paralyserait la compagnie aérienne juste avant le week-end de la Fête du travail.

Une agente de voyage de Montréal, Hélène Giroux, précise que son agence transfère les réservations d'Air Canada à son concurrent, les Lignes aériennes Canadien International.

La reprise des négociations était prévue aujourd'hui à Toronto en présence du médiateur George Adams, juge retraité de la Cour de l'Ontario.

La compagnie aérienne, dont le

siège social est à Montréal, espère toujours en arriver à une entente. Elle prend néanmoins des mesures pour venir en aide aux 65 000 passagers qu'elle transporte quotidiennement :

□ Les détenteurs de billets pour des voyages prévus entre le 2 et le 6 septembre obtiendront un remboursement, sans frais.

□ Des arrangements ont été pris afin que des compagnies aériennes concurrentes honorent les billets d'Air Canada.

□ Les quatre compagnies aériennes régionales — AirBC, Air Ontario, Air Alliance et Air Nova — poursuivront leurs activités et pourraient modifier leurs horaires de façon à accommoder les passagers des vols touchés par la grève.

« C'est une situation difficile », déclare la porte-parole d'Air Canada, Nicole Couture-Simard. « Les passagers devront décider eux-mêmes de retarder leur voyage ou de prendre d'autres arrangements. »

Selon le président du syndicat, Jean-Marc Bélanger, les syndiqués

ne sont pas intéressés à faire la grève. « Nous sommes consternés et indignés que la direction ait laissé la situation se détériorer à ce point », dit-il.

La date prévue pour la grève a été annoncée après que les représentants de l'Association des pilotes d'Air Canada et de la compagnie aérienne eurent quitté la séance de conciliation, mardi en fin de journée.

Les pilotes, qui sont sans contrat depuis avril, ont un salaire variant de 32 000 \$ à un peu plus de 200 000 \$ pour un pilote d'expérience de Boeing 747. C'est de 30 à 50 pour cent de moins que ce que reçoivent les pilotes américains, disent-ils, et ils veulent que cet écart soit réduit.

Les pilotes demandent également de modifier les horaires de façon à ce qu'ils ne soient pas appelés au travail à la dernière minute, qu'ils soient éloignés moins longtemps de leur foyer et qu'ils aient de plus longues périodes de repos entre les vols.



Le chirurgien Francesco Crucitti et son célèbre patient, en octobre 1996, alors qu'il quitte l'hôpital Gemelli, après une appendicectomie.

PHOTO ARCHIVES

Le chirurgien du pape meurt d'un cancer

d'après AFP
ROME

Le pape s'est rendu hier à Rome au domicile de son chirurgien Francesco Crucitti, 67 ans, décédé des suites d'un cancer, pour se recueillir sur sa dépouille, a indiqué le porte-parole du Vatican Joaquin Navarro.

Jean-Paul II a présente personnellement ses condoléances à la veuve du médecin. Il lui a dit, selon son porte-parole, qu'il voulait montrer sa « reconnaissance à

l'homme » qui lui a « sauvé la vie ».

Directeur de l'institut de chirurgie de l'Université catholique de Rome, le professeur Crucitti avait opéré le pape Jean Paul II à trois reprises : après l'attentat de 1981, puis en 1992, pour l'ablation d'une tumeur au colon et en 1996, pour une appendicite.

Né le 17 novembre 1930 à Reggio de Calabre (sud), Francesco Crucitti était devenu médecin à l'âge de 22 ans. Il était chirurgien de l'Université catholique de Rome depuis 1967.

Les obsèques du chirurgien, qui est décédé dans la nuit de mardi à mercredi, se déroulent aujourd'hui, à Rome.

Ras-le-bol des constables spéciaux

d'après PC
QUÉBEC

Les 260 constables spéciaux à l'emploi du ministère de la Sécurité publique menacent d'entreprendre des moyens de pression, à compter du 8 septembre, si le gouvernement Bouchard leur refuse la parité salariale avec les agents de conservation de la faune et les contrôleurs routiers.

Des négociations sont en cours depuis 1990, entre les constables

spéciaux et le Conseil du Trésor, en vue d'obtenir cette parité salariale, a expliqué hier le président du syndicat, M. Gilles Tremblay.

Au mois de juin, les contrôleurs routiers et les agents de conservation de la faune ont vu leur salaire maximum annuel majoré à 42 876 \$. L'écart est passé de 2000 \$ à plus de 5000 \$, comparativement à la rémunération maximale vouée aux constables spéciaux, qui se chiffre à 37 800 \$, a dit M. Tremblay.

Les constables spéciaux oeuvrent

dans les 17 palais de justice répartis à travers le Québec, à l'Assemblée nationale, de même qu'aux édifices I et H, sur Grande-Allée, là où se trouvent les quartiers du premier ministre. On compte 25 constables spéciaux au palais de justice de Québec, et 60 à Montréal.

Ils viennent d'informer le ministre de la Sécurité publique, M. Pierre Bélanger, de leur intention de déclencher des moyens de pression, le 8 septembre, s'ils n'obtiennent pas satisfaction.

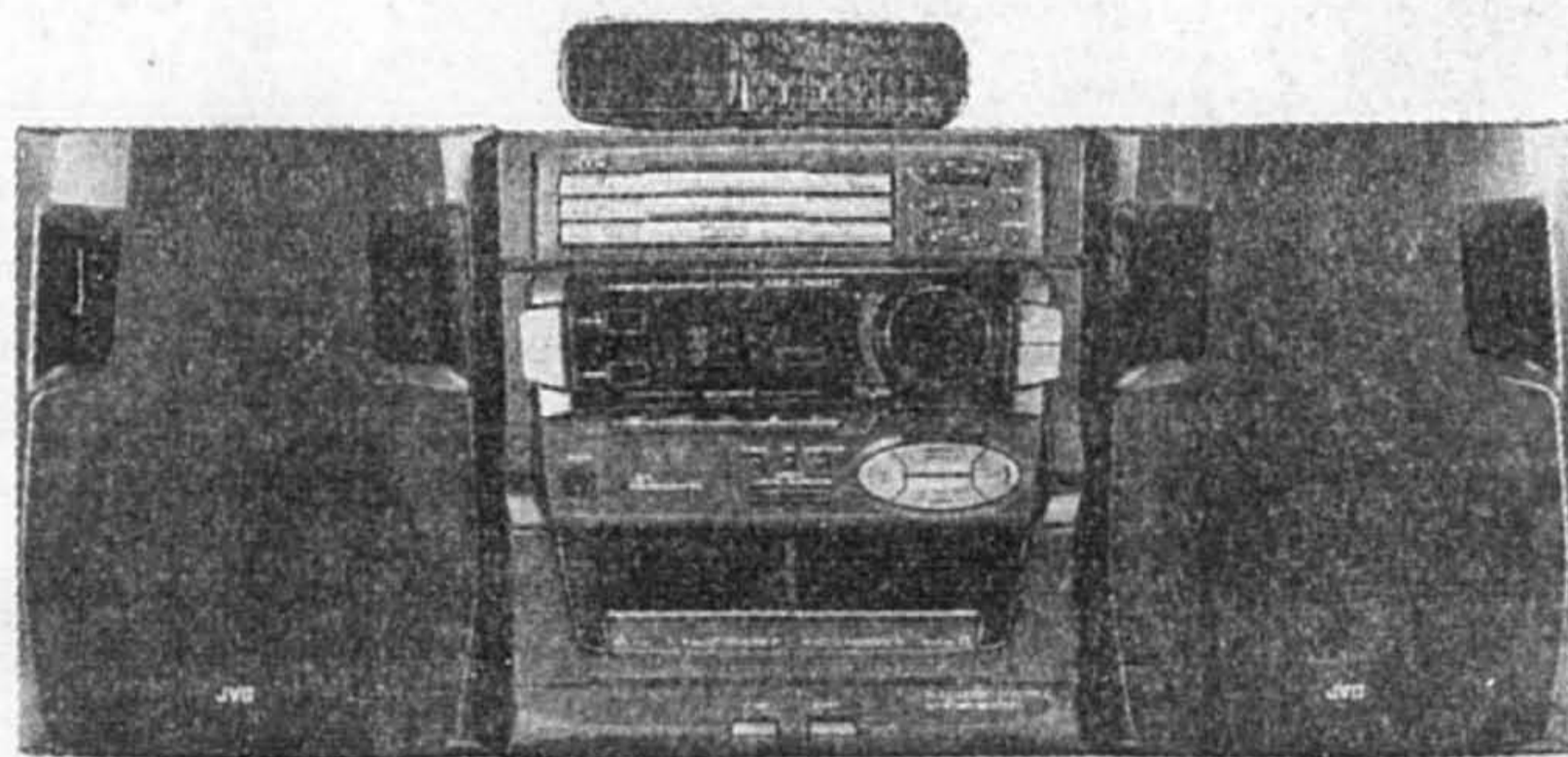
SEARS

Appareils électroniques Épargnez l'équivalent de la TPS*

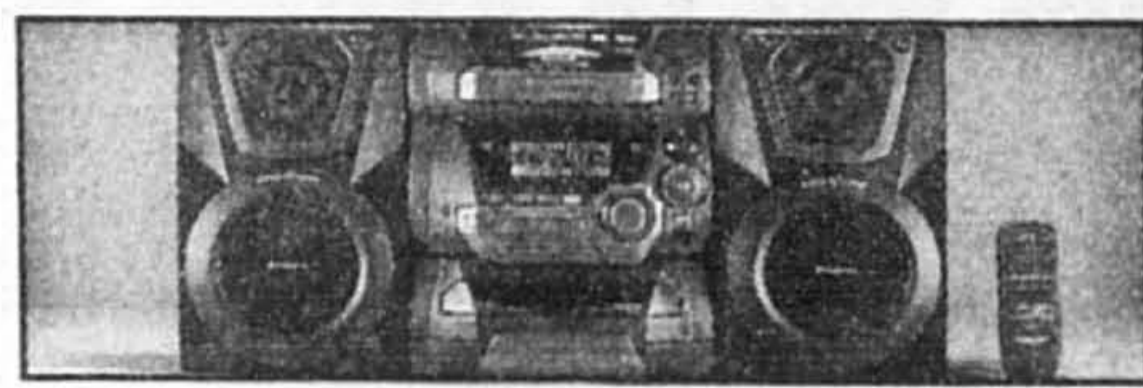
SUR TOUS LES TÉLÉVISEURS, CHAÎNES STÉRÉO ET TÉLÉPHONES À PRIX ORDINAIRES

379⁹⁹

CHAÎNE STÉRÉO JVC^{MD}
COMPACTE AVEC LECTEUR
DE DC



- Chargeur pour 3 DC
 - Amplification des graves
 - Enceintes à 3 voies
 - Puissance totale de sortie: 110 W
 - Minuteur programmable
 - Correcteur graphique à 3 gammes
 - 3 modes effets sonores spéciaux. N° 28539
- ET ÉPARGNEZ 26,60* (L'équivalent de la TPS)



399⁹⁹

MINI-CHAÎNE STÉRÉO PANASONIC
Avec chargeur pour 5 DC, analyseur de spectre
et correcteur. N° 28543
ET ÉPARGNEZ 28 \$* (L'équivalent de la TPS)



1099⁹⁹

CHAÎNE STÉRÉO PIONEER^{MD}
Système de son surround DolbyTM Pro-Logic. Chargeur pour 25 DC et
5 haut-parleurs. Meuble assorti en fini chêne ou noir. N° 28940/5
ET ÉPARGNEZ 77 \$* (L'équivalent de la TPS)



699⁹⁹

TÉLÉVISEUR JVC^{MD}
Entrée S-véo pour lecteur
vidéodisque. A/V Compulink
compatible avec certains
magnétoscopes JVC. Fenêtre
dans l'image grâce aux
2 syntoniseurs. N° 14382
ET ÉPARGNEZ 49 \$*
(L'équivalent de la TPS)



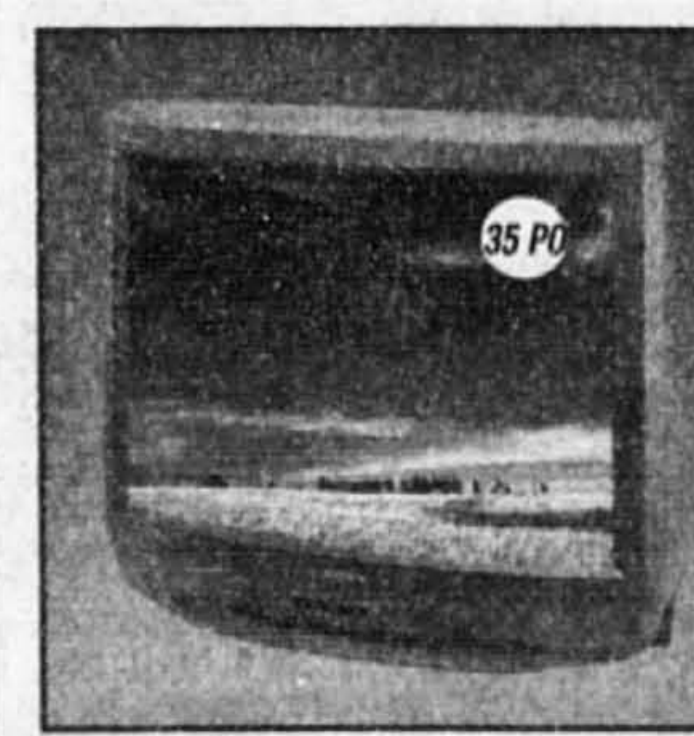
799⁹⁹

TÉLÉVISEUR SONY
Filtre peigne numérique,
réglage dynamique de
l'image pour une image
bien détaillée; décodeur
stéréo et son Surround
matriciel d'une qualité
exceptionnelle. N° 14384
ET ÉPARGNEZ 56 \$*
(L'équivalent de la TPS)



999⁹⁹

TÉLÉ PANASONIC STÉRÉO
Circuit audio 'AI' maintenant
un volume constant, même
pendant les annonces.
Télécommande multimarques.
2 syntoniseurs à fenêtre
dans l'image. N° 14539
ET ÉPARGNEZ 70 \$*
(L'équivalent de la TPS)



1699⁹⁹

TÉLÉ/MONITEUR
SONY STÉRÉO
Filtre peigne numérique
et réglage dynamique de
l'image pour une image
plus détaillée. Son MTS à
décodeur stéréo. N° 14610
ET ÉPARGNEZ 119 \$*
(L'équivalent de la TPS)

*Sears déduira un montant équivalent à la TPS du montant de votre achat. L'offre s'applique à la marchandise à prix ordinaires en stock dans les magasins Sears. Elle ne s'applique pas aux frais de livraison, de contrat d'entretien ou d'installation. L'offre est en vigueur jusqu'au dimanche 30 août 1998.

APPAREILS
ÉLECTRONIQUES DE

SONY

JVC

Panasonic

PIONEER

Dans la limite des stocks

SEARS